

Le PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe
Immeuble de l'Imprimerie Blais

Imprimé par l'Imprimerie Blais
62, ave. de la Cathédrale, Rimouski

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

48e ANNEE (1904) No 42

RIMOUSKI, VENDREDI, 1er FEVRIER 1952

Abonnement : \$2.00 par année

Les amateurs de hockey se réunissent à l'hôtel de ville et souscrivent généreusement

Lundi soir, le 28 janvier, de nombreux amateurs de hockey se sont rendus dans la grande salle de l'hôtel de ville de Rimouski pour répondre généreusement à l'appel pressant qui leur fut adressé en faveur du club local, les Feuilles d'Erable. Cette assemblée fut présidée conjointement par M. le maire Victor Lepage et M. le major Alphonse Couillard, Elzéar Côté, ancien maire, et Henri Jacob. Sur la tribune prenaient aussi place les directeurs du comité de souscriptions: MM. Louis Aquin, Jules Blais, Albert D'Anjou, Roger Lévesque, Raoul Pineau, Raymond Janelle et Lucien Robitaille, ce dernier agissant comme secrétaire-trésorier. En avant de la tribune on avait installé une douzaine de cadres représentant nos joueurs de hockey depuis 1914.

Sous l'animation de M. Elzéar Côté, la soirée se déroula dans une atmosphère de gaieté et de véritable camaraderie. Et lorsqu'on en arriva aux souscriptions c'est avec empressement que chacun mit la main aux goussets et, en quelques minutes, les contributions formèrent un montant d'environ \$2.700-00, soit plus de la moitié de l'objectif de \$5.000,00 qu'on espère atteindre.

Plusieurs personnes furent invitées à adresser la parole. M. le maire Lepage se dit satisfait de voir la salle du conseil si bien remplie et sembla vouloir dire qu'il en devrait être ainsi aux séances du conseil. Il demanda quelques renseignements sur l'état des finances du club. On lui apprit que le club était en déficit de \$3.476,08; sous les circonstances, il se demanda si on ne devrait pas revenir au temps où chaque joueur payait ses dépenses d'équipement et de déplacement ou encore supporter une ligue locale seulement. M. le major Couillard fit l'histoire du hockey dans la région et évoqua les étoiles d'antan, les Théberge, Leblanc, Fortier, Deschênes, Guérette. Il invita les sportifs à contribuer le plus possible au maintien du club. M. Henri Jacob souhaita que chacun mette l'épaule à la roue afin de faire un succès de la campagne. Il déplore cependant le manque de courtoisie, non général cependant, se concrétisant par des paroles injurieuses que s'adressent mutuellement les supporters des différentes équipes. "Respectons l'opinion et l'enthousiasme du visiteur et nous serons nous-mêmes respectés lorsque nous irons à l'extérieur."

Les autres orateurs furent, outre M. Elzéar Côté qui agissait comme maître de cérémonie, M. Adolphe Monrain, M. le docteur Morissette, Me Arthur Gendreau, M. Jules Blais et M. Louis Aquin. Les opinions émises ont contribué à apaiser quelques difficultés, à apporter des solutions à certains problèmes. Il fut question d'une gérance sportive à laquelle contribuerait la ville de Rimouski et qui serait établie dès l'an prochain. Aux applaudissements de l'assistance on annonça que les propriétaires du Collège avaient consenti un rabais de 10%, portant de 40 à 30 pour cent la part qui leur reviendra à l'avenir sur les recettes. Nous souhaitons que l'objectif fixé soit bientôt atteint et que les amateurs aient la joie de suivre leur porte-couleurs jusqu'en série finale.

M. Saint-Laurent a aussi fait remarquer que le cabinet prend l'entière responsabilité pour la nomination d'un gouverneur général canadien. Le premier ministre en fait une question de confiance. Le gouvernement, dit-il, sera maintenu ou renversé sur cette question. Le premier ministre a enfin souligné qu'il n'existe pas de barrière constitutionnelle à la nomination d'un Canadien au poste de gouverneur. Seule l'habitude faisait que le gouverneur était un Anglais.

Le projet de nommer un Canadien comme gouverneur général avait soulevé des controverses déclenchées dans certains milieux par des gens restés encore attachés à l'Angleterre et qui voulaient maintenir intacts tous les liens entre le Canada et l'Angleterre. Néanmoins, le choix de M. Massey n'a guère été discuté. D'ailleurs, il était difficile de critiquer le choix puisqu'il avait été annoncé comme étant le "bon plaisir" du roi d'Angleterre.

Le premier ministre Saint-Laurent a tenu l'une de ses conférences de presse les plus longues depuis qu'il est devenu premier ministre pour discuter avec les journalistes le sens de la nomination d'un Canadien, pour la première fois sous le régime anglais. M. Saint-Laurent a souligné d'abord qu'il fallait bien que le Canada grandisse un jour. "Le système de gouvernement responsable, dit-il aux journalistes, est véritablement le régime que les Canadiens peuvent administrer eux-mêmes et nous ne voulons pas avoir l'impression d'avoir besoin d'être attachés."

Le premier ministre a refusé de dire s'il avait consulté les chefs des partis de l'opposition. Il a déclaré aux journalistes qu'il considère ses entretiens avec les chefs des partis d'opposition comme confidentiels à moins d'être autorisés à les dévoiler.

Il a souligné cependant qu'il n'était pas question de mettre en doute la compétence de M. Massey comme gouverneur général. Ce dernier s'est déjà illustré comme haut commissaire du Canada à Londres et il a été le premier ministre du Canada à Washington. De plus, il s'est acquis récemment une grande renommée au Canada en dirigeant une fameuse enquête royale sur les arts et les sciences au Canada.

M. Saint-Laurent a aussi fait remarquer que le cabinet prend l'entière responsabilité pour la nomination d'un gouverneur général canadien. Le premier ministre en fait une question de confiance. Le gouvernement, dit-il, sera maintenu ou renversé sur cette question. Le premier ministre a enfin souligné qu'il n'existe pas de barrière constitutionnelle à la nomination d'un Canadien au poste de gouverneur. Seule l'habitude faisait que le gouverneur était un Anglais.

Le comité de propagande et de publicité est formé de MM. Arthur Rioux, J.-B. Bérubé, Georges-Emile Fortin, agronome de St-Fabien, J.-A. Marcell, P.-Emile Côté, agronome, de Rimouski, Camille Roy, de St-Fabien, Jules Rioux, de St-Simon, Lucien Roy et Saturnin Langlais.

Un comité a été formé pour la section des Jeunes Éleveurs qui se compose de M. Paul-Emile Côté, J.-B. Bérubé, P.-E. St-Laurent, A. Martin, agronome de l'Île-Verte, Georges-Emile Fortin, Arthur Rioux, Wilfrid Chamberland, agronome de Mont-Joli, Jules Rinfret, agronome de Val-Brillant, Raymond Langlois, agronome de Matane, et Lucien Roy, agronome de Rimouski.

Il fut également discuté du programme récréatif à apporter lors de la tenue de l'exposition. Un contrat a été signé, le 21 décembre, pour les amusements du Daniel Show.

M. Paul Valtey, le Français qui a donné, en août dernier, au Collège, un spectacle avec son fameux cheval blanc, et qui se trouve présentement en Floride, reviendra à Rimouski, l'été prochain, à l'exposition régionale, pour donner une série de spectacles variés, comportant un tout autre programme: le cheval blanc y sera, mais la troupe se composera aussi de trapézistes, de clowns, etc.

La politique fédérale

Un nouveau gouverneur général

Le T. H. Vincent Massey. — L'une des plus longues conférences de presse du premier ministre.

(par Maurice Dagenais)

(B.U.P.)—Une nouvelle page illustre de l'histoire du Canada vient de s'ouvrir par la nomination d'un gouverneur général du Canada choisi parmi le peuple canadien. Le choix du très hon. Vincent Massey a réjoui la plupart des Canadiens. Sa personnalité transcendantale comme diplomate et homme de culture l'a imposé à l'administration et à l'estime de tous ses concitoyens.

Le projet de nommer un Canadien comme gouverneur général avait soulevé des controverses déclenchées dans certains milieux par des gens restés encore attachés à l'Angleterre et qui voulaient maintenir intacts tous les liens entre le Canada et l'Angleterre. Néanmoins, le choix de M. Massey n'a guère été discuté.

D'ailleurs, il était difficile de critiquer le choix puisqu'il avait été annoncé comme étant le "bon plaisir" du roi d'Angleterre.

Le premier ministre Saint-Laurent a tenu l'une de ses conférences de presse les plus longues depuis qu'il est devenu premier ministre pour discuter avec les journalistes le sens de la nomination d'un Canadien, pour la première fois sous le régime anglais.

M. Saint-Laurent a souligné d'abord qu'il fallait bien que le Canada grandisse un jour. "Le système de gouvernement responsable, dit-il aux journalistes, est véritablement le régime que les Canadiens peuvent administrer eux-mêmes et nous ne voulons pas avoir l'impression d'avoir besoin d'être attachés."

Le premier ministre a refusé de dire s'il avait consulté les chefs des partis de l'opposition. Il a déclaré aux journalistes qu'il considère ses entretiens avec les chefs des partis d'opposition comme confidentiels à moins d'être autorisés à les dévoiler.

Il a souligné cependant qu'il n'était pas question de mettre en doute la compétence de M. Massey comme gouverneur général. Ce dernier s'est déjà illustré comme haut commissaire du Canada à Londres et il a été le premier ministre du Canada à Washington. De plus, il s'est acquis récemment une grande renommée au Canada en dirigeant une fameuse enquête royale sur les arts et les sciences au Canada.

M. Saint-Laurent a aussi fait remarquer que le cabinet prend l'entière responsabilité pour la nomination d'un gouverneur général canadien. Le premier ministre en fait une question de confiance. Le gouvernement, dit-il, sera maintenu ou renversé sur cette question. Le premier ministre a enfin souligné qu'il n'existe pas de barrière constitutionnelle à la nomination d'un Canadien au poste de gouverneur. Seule l'habitude faisait que le gouverneur était un Anglais.

Le comité de propagande et de publicité est formé de MM. Arthur Rioux, J.-B. Bérubé, Georges-Emile Fortin, agronome de St-Fabien, J.-A. Marcell, P.-Emile Côté, agronome, de Rimouski, Camille Roy, de St-Fabien, Jules Rioux, de St-Simon, Lucien Roy et Saturnin Langlais.

Un comité a été formé pour la section des Jeunes Éleveurs qui se compose de M. Paul-Emile Côté, J.-B. Bérubé, P.-E. St-Laurent, A. Martin, agronome de l'Île-Verte, Georges-Emile Fortin, Arthur Rioux, Wilfrid Chamberland, agronome de Mont-Joli, Jules Rinfret, agronome de Val-Brillant, Raymond Langlois, agronome de Matane, et Lucien Roy, agronome de Rimouski.

Il fut également discuté du programme récréatif à apporter lors de la tenue de l'exposition. Un contrat a été signé, le 21 décembre, pour les amusements du Daniel Show.

M. Paul Valtey, le Français qui a donné, en août dernier, au Collège, un spectacle avec son fameux cheval blanc, et qui se trouve présentement en Floride, reviendra à Rimouski, l'été prochain, à l'exposition régionale, pour donner une série de spectacles variés, comportant un tout autre programme: le cheval blanc y sera, mais la troupe se composera aussi de trapézistes, de clowns, etc.

Le comité de propagande et de publicité est formé de MM. Arthur Rioux, J.-B. Bérubé, Georges-Emile Fortin, agronome de St-Fabien, J.-A. Marcell, P.-Emile Côté, agronome, de Rimouski, Camille Roy, de St-Fabien, Jules Rioux, de St-Simon, Lucien Roy et Saturnin Langlais.

Un comité a été formé pour la section des Jeunes Éleveurs qui se compose de M. Paul-Emile Côté, J.-B. Bérubé, P.-E. St-Laurent, A. Martin, agronome de l'Île-Verte, Georges-Emile Fortin, Arthur Rioux, Wilfrid Chamberland, agronome de Mont-Joli, Jules Rinfret, agronome de Val-Brillant, Raymond Langlois, agronome de Matane, et Lucien Roy, agronome de Rimouski.

Il fut également discuté du programme récréatif à apporter lors de la tenue de l'exposition. Un contrat a été signé, le 21 décembre, pour les amusements du Daniel Show.

M. Paul Valtey, le Français qui a donné, en août dernier, au Collège, un spectacle avec son fameux cheval blanc, et qui se trouve présentement en Floride, reviendra à Rimouski, l'été prochain, à l'exposition régionale, pour donner une série de spectacles variés, comportant un tout autre programme: le cheval blanc y sera, mais la troupe se composera aussi de trapézistes, de clowns, etc.

Peu de chômage dans Rimouski

La situation de l'embauchage dans le district de Rimouski est meilleure que l'an dernier, à parolle date, bien que 1200 chômeurs soient inscrits au bureau d'Assurance-Chômage de Rimouski, dont le territoire s'étend de St-Simon à St-Noël de Matapédia, englobant la rive nord entre Godbout et Portneuf. Mais la plupart des chômeurs, qui ont droit à leurs prestations de chômage, reprendront le travail vers le 15 mars alors que la saison de navigation ouvrira, que les services de transport se réorganiseront et que la construction absorbera un plus grand nombre d'ouvriers.

Avion avarié

Un avion, propriété de M. Roger Marcoux, hôtelier de Mont-Joli et Sept-Iles, a été lourdement avarié, ces jours derniers, lorsqu'il a piqué du nez à environ 7 milles de Sept-Iles, d'où il avait décollé pour un voyage d'affaires. Au moment de l'accident, trois personnes étaient à bord de l'avion, dont M. Marcoux. Personne ne fut blessé mais les passagers durent faire un trajet de plus de trois milles à pied par un froid sous zéro avant d'atteindre du secours.

Nouvel exécutif à la Société d'Agriculture de Rimouski

M. Arthur Belzile réélu président une 4e fois. — Plusieurs comités formés. — L'exposition régionale fixée du 18 au 22 août.

Les présidents et secrétaires des cercles agricoles du comté de Rimouski se sont réunis, la semaine dernière, à l'hôtel de ville de Rimouski, pour élire un nouvel exécutif de la Société d'Agriculture de Rimouski. M. Arthur Belzile, cultivateur de St-Fabien, a été réélu à la présidence pour un 4e terme consécutif. Les autres officiers choisis sont MM. Jean-Baptiste Bérubé, de St-Donat, vice-président, Alfred Michaud, de Rimouski, secrétaire-trésorier, MM. Léo Lachance, de Rimouski-Est, Albert Parent, de Ste-Odile, Arthur Gendreau, avocat, de Rimouski, Paul-Emile St-Laurent, de St-Anaclet, Edgar Roy, de St-Simon. Les élections étaient présidées par M. Arthur Rioux, agronome de comté.

Étaient également présents à cette assemblée MM. Lucien Roy, Saturnin Langlais, Louis-Paul Voyer, Paul-Emile Côté, agronomes, Wellie Goulet, ex-directeur, de Rimouski-Est, M. Joseph Michaud, de Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, ex-président, Onésime Dechamplain, de St-Donat, Emile Paradis, Jean Vaillancourt, de St-Mathieu, Charles Heppell, de St-Anaclet, Germain St-Pierre, de Rimouski, Alphonse Sirois, de Biencourt, Emile St-Laurent, Paul-Emile Ouellet, de St-Anaclet, le Dr J.-A. Marcell, Me Arthur Gendreau, Sylvio Martin, agronome propagandiste.

Un dîner, servi à l'hôtel St-Louis, a réuni toutes les personnes présentes à l'assemblée. Plusieurs questions importantes furent discutées et on décida de fixer du 18 au 22 août la tenue de la prochaine exposition agricole de comté au Collège.

A cet effet, plusieurs comités ont été formés pour assurer le succès de cette exposition. M. le Dr J.-A. Marcell dirigera le comité d'hygiène. Le comité de surveillance se compose de M. le curé P.-E. Dubé, de St-Robert-Bellarmin, MM. Arthur Rioux, Louis-de-Gonzague Belzile, de Rimouski, et Camille Roy, de St-Fabien.

Le comité de réception: MM. Arthur Belzile, M. le maire Victor Lepage, Me Arthur Gendreau, MM. Arthur Rioux et Paul-Emile Côté. L'hon. M. Jules-A. Brillant, C.L., MM. Albert Michaud, Elzéar Côté, marchands, Alex Murray, gérant-général de Price Brothers, Arthur Gendreau, avocat, et Léo Lachance forment le comité industriel.

Le comité d'amusement sera dirigé par MM. Arthur St-Onge, avocat, Léo Lachance, Louis Aquin et Roland Bourbonnais.

Le comité des exposants des exécutifs intérieurs a été formé de M. Médéric Chailfou, agronome de l'Île-Verte, Saturnin Langlais, agronome de Rimouski, Mme J.-A. Marcell, Mme Florence Simoneau, MM. Hector Roy, de St-Simon et Albert Roy, instructeur avicole de Rimouski.

Le comité des exposants extérieurs: MM. Jean-Bte Bérubé, de St-Donat, Camille Roy, de St-Fabien, M. le Dr J.-A. Marcell, MM. Sylvio Martin, agronome, et Paul-Emile St-Laurent, de St-Anaclet.

Le comité chargé de recevoir les plaintes est formé de MM. Arthur Rioux, Arthur Belzile, J.-A. Marcell et Léo Lachance.

Le comité chargé de maintenir l'ordre extérieur se compose de MM. Onésime Dechamplain, de St-Donat, Hector Roy, de St-Simon, Albert Parent, de Ste-Odile, J.-A. Marcell et Léo Lachance.

Le comité de propagande et de publicité est formé de MM. Arthur Rioux, J.-B. Bérubé, Georges-Emile Fortin, agronome de St-Fabien, J.-A. Marcell, P.-Emile Côté, agronome, de Rimouski, Camille Roy, de St-Fabien, Jules Rioux, de St-Simon, Lucien Roy et Saturnin Langlais.

Un comité a été formé pour la section des Jeunes Éleveurs qui se compose de M. Paul-Emile Côté, J.-B. Bérubé, P.-E. St-Laurent, A. Martin, agronome de l'Île-Verte, Georges-Emile Fortin, Arthur Rioux, Wilfrid Chamberland, agronome de Mont-Joli, Jules Rinfret, agronome de Val-Brillant, Raymond Langlois, agronome de Matane, et Lucien Roy, agronome de Rimouski.

Il fut également discuté du programme récréatif à apporter lors de la tenue de l'exposition. Un contrat a été signé, le 21 décembre, pour les amusements du Daniel Show.

M. le juge Amédée Caron réélu président de la Croix-Rouge pour un 7e terme

Plusieurs comités et sous-comités formés lors de l'assemblée annuelle, mardi soir. — Mme John Brady déléguée à Montréal, le 27 février.

L'Assemblée annuelle de la Croix-Rouge s'est tenue, mardi soir, à l'hôtel de ville, en vue de l'élection du bureau de direction, de comités et sous-comités pour le prochain exercice. Le bilan de l'année fut présenté, plusieurs questions furent discutées et on fit le choix du délégué qui ira représenter la Croix-Rouge de Rimouski au congrès qui se tiendra à l'hôtel Windsor de Montréal, le 27 février prochain. Mme John Brady, secrétaire, fut unanimement choisie.

L'hon. M. Jules-A. Brillant, C.L., a été réélu président honoraire. Les vice-présidents honoraires demeurent Mme P.-E. Gagnon et Mme Alex Murray.

Pour un 7e terme, l'hon. juge Amédée Caron a été réélu président actif. 1ère et 2e vice-présidentes, Mme F.-C. Doak et Mme Léon Leduc. Secrétaire, Mme John Brady et trésorière Mme Marthe Bouchard. Publiciste, Mme Léon Leduc.

Le comité exécutif sera formé de Mme P.-E. Gagnon, Mme C.-M. Christensen et Mme J.-A. Brillant. Plusieurs sous-comités seront dirigés par: Visite aux malades: Mlle Ursule Lepage. Prévoyance et secours aux sinistrés: M. Léo McLaren, Lc., et Mme McLaren, M. Léopold Garon, gérant de la ville, et Mme Garon. Natation: M. Benoit Ste-Marie, M. Rémi Larose et Mlle Georgette Talbot. Service social et aide aux vété-

rans: Me Gilles Gagnon, M. le major Alphonse Couillard, MM. Charles Dusrosiers, Gérard St-Laurent, Me C.-H. D'Anjou et M. Paul Lavallée. Sous-comité des sociétaires de la campagne, qui aura probablement lieu en mai prochain: MM. Amédée Caron, président, P.-E. Gagnon, Elzéar Côté, Alphonse Couillard, Léo McLaren, Alex Murray, Médard Gariépy, Maurice Tessier, F.-C. Doak, Mme John Brady.

Sous-comité du travail féminin: Mme C.-M. Christensen, Mme Alex Murray et Mme F.-C. Doak. Un rapport détaillé des activités de l'année sera publié dans un prochain numéro.

Le 24 janvier est décédée Mlle Laurette Lavoie, de Ste-Odile, à l'âge de 33 ans et 5 mois. Elle laissa dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Ferdinand Lavoie; quatre frères, MM. Omer, Paul, Lionel et Joseph; six soeurs, Mme Jean-Baptiste Corbin (Jeanne), de St-Robert, Mme Narcisse Côté (Léa), de Nazareth, Mme Louis Corbin (Marianne), de Ste-Odile, Mme Elzéar Lévesque (Imelda), de Ste-Odile, Mme Ve Walter Proulx (Juliana), de Ste-Odile, et Mme Adrien Lévesque (Elisa), de Ste-Odile; ses belles-soeurs, Mmes Omer, Paul et Lionel Lavoie; ses beaux-frères, MM. Jean-Baptiste Corbin, Narcisse Côté, Louis Corbin, Elzéar Lévesque et Adrien Lévesque; deux religieuses, ses tantes Sr Ste-Agnès de Jésus et Sr Bernadette, de Québec; et plusieurs neveux et nièces.

Le service fut chanté par M. l'abbé Omer d'Amours, v.u., curé de la paroisse. Le corps était porté par MM. Réginald Lavoie, Adrien Lavoie, Georges St-Pierre et Lauréat Lepage; les cols du drap par Mlle Marie-Paule Corbin, Florence Gagné, Yolande Lavoie et Ernestine Lepage; la croix par M. Robert Lepage.

Nous prions M. et Mme Ferdinand Lavoie et les autres membres de la famille d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

Le terme de février de la Cour supérieure sera présidé par l'honorable Gérard Lacroix. Il remplacera l'honorable Eugène Marquis, qui a chargé du district pour l'année judiciaire, afin que les causes dans lesquelles l'hon. Marquis était intéressé alors qu'il exerçait sa profession puissent être entendues.

Le prochain terme des assises criminelles aura lieu à partir du 25 mars. Il sera présidé par l'honorable juge Eugène Marquis.

M. et Mme Amédée-Régule Banville (Marie-Louise Parent), de Pricé, respectivement âgés de 75 et 72 ans, ont célébré, le 14 janvier, leur 50e anniversaire de mariage. Les deux jubilaires, qui jouissent de l'estime générale, sont en parfaite santé.

M. Banville est né à Grand-Métis, du mariage de Régule Banville et Georgiana Malenfant. Fils unique, il vint vivre à Pricé, avec ses parents, dès l'âge de 12 ans et fut employé à la Cie Pricé Brothers, dont il est l'un des doyens en retraite. Il épousa, le 14 janvier 1902, à Ste-Angèle, Mlle Marie-Louise Parent, fille de M. et Mme François Parent (Marie Pelletier).

M. Banville compte plusieurs demi-soeurs et demi-frères, sa mère s'étant remariée à M. Edmond Imbeault, de Pricé; parmi ceux-ci nommons: Mme Jos Ouellet (Adèle), de Pricé, Mme Honoré Chouinard (Marie-Louise), de Pointe-Label, Mme Jos. Angerson (Eugénie), de Pricé, Mme Odilon Bernier (Georgiana), de St-Céphas; MM. Pierre Imbeault, de Pricé, et Philippe Imbeault, de Lac-au-Saumon. Mme Banville est la soeur de MM. François et Jos Parent, de St-Gabriel, Mme Arthur Lavoie (Séverine), d'Ottawa, Mme Pierre Bernard (Marie), de Matane.

Nos meilleurs vœux de bonheur et de longue vie aux jubilaires.

M. le juge Amédée Caron réélu président de la Croix-Rouge pour un 7e terme

Plusieurs comités et sous-comités formés lors de l'assemblée annuelle, mardi soir. — Mme John Brady déléguée à Montréal, le 27 février.

L'Assemblée annuelle de la Croix-Rouge s'est tenue, mardi soir, à l'hôtel de ville, en vue de l'élection du bureau de direction, de comités et sous-comités pour le prochain exercice. Le bilan de l'année fut présenté, plusieurs questions furent discutées et on fit le choix du délégué qui ira représenter la Croix-Rouge de Rimouski au congrès qui se tiendra à l'hôtel Windsor de Montréal, le 27 février prochain. Mme John Brady, secrétaire, fut unanimement choisie.

L'hon. M. Jules-A. Brillant, C.L., a été réélu président honoraire. Les vice-présidents honoraires demeurent Mme P.-E. Gagnon et Mme Alex Murray.

Pour un 7e terme, l'hon. juge Amédée Caron a été réélu président actif. 1ère et 2e vice-présidentes, Mme F.-C. Doak et Mme Léon Leduc. Secrétaire, Mme John Brady et trésorière Mme Marthe Bouchard. Publiciste, Mme Léon Leduc.

Le comité exécutif sera formé de Mme P.-E. Gagnon, Mme C.-M. Christensen et Mme J.-A. Brillant. Plusieurs sous-comités seront dirigés par: Visite aux malades: Mlle Ursule Lepage. Prévoyance et secours aux sinistrés: M. Léo McLaren, Lc., et Mme McLaren, M. Léopold Garon, gérant de la ville, et Mme Garon. Natation: M. Benoit Ste-Marie, M. Rémi Larose et Mlle Georgette Talbot. Service social et aide aux vété-

rans: Me Gilles Gagnon, M. le major Alphonse Couillard, MM. Charles Dusrosiers, Gérard St-Laurent, Me C.-H. D'Anjou et M. Paul Lavallée. Sous-comité des sociétaires de la campagne, qui aura probablement lieu en mai prochain: MM. Amédée Caron, président, P.-E. Gagnon, Elzéar Côté, Alphonse Couillard, Léo McLaren, Alex Murray, Médard Gariépy, Maurice Tessier, F.-C. Doak, Mme John Brady.

Sous-comité du travail féminin: Mme C.-M. Christensen, Mme Alex Murray et Mme F.-C. Doak. Un rapport détaillé des activités de l'année sera publié dans un prochain numéro.

L'un des deux Hollandais encore au large

Jules Oesperloh, Hollandais qui s'était évadé de la prison locale avec un camarade, le 15 janvier, après y avoir été incarcéré à la suite d'une accusation de recel de marchandises volées à Sept-Iles, a été repris, comme nous l'annoncions dans notre dernier numéro, à Windsor, Ont., la semaine dernière.

Jubilé d'or à Pricé

M. et Mme Amédée-Régule Banville (Marie-Louise Parent), de Pricé, respectivement âgés de 75 et 72 ans, ont célébré, le 14 janvier, leur 50e anniversaire de mariage. Les deux jubilaires, qui jouissent de l'estime générale, sont en parfaite santé.

M. Banville est né à Grand-Métis, du mariage de Régule Banville et Georgiana Malenfant. Fils unique, il vint vivre à Pricé, avec ses parents, dès l'âge de 12 ans et fut employé à la Cie Pricé Brothers, dont il est l'un des doyens en retraite. Il épousa, le 14 janvier 1902, à Ste-Angèle, Mlle Marie-Louise Parent, fille de M. et Mme François Parent (Marie Pelletier).

M. Banville compte plusieurs demi-soeurs et demi-frères, sa mère s'étant remariée à M. Edmond Imbeault, de Pricé; parmi ceux-ci nommons: Mme Jos Ouellet (Adèle), de Pricé, Mme Honoré Chouinard (Marie-Louise), de Pointe-Label, Mme Jos. Angerson (Eugénie), de Pricé, Mme Odilon Bernier (Georgiana), de St-Céphas; MM. Pierre Imbeault, de Pricé, et Philippe Imbeault, de Lac-au-Saumon. Mme Banville est la soeur de MM. François et Jos Parent, de St-Gabriel, Mme Arthur Lavoie (Séverine), d'Ottawa, Mme Pierre Bernard (Marie), de Matane.

Nos meilleurs vœux de bonheur et de longue vie aux jubilaires.

Notes judiciaires

Le terme de février de la Cour supérieure sera présidé par l'honorable Gérard Lacroix. Il remplacera l'honorable Eugène Marquis, qui a chargé du district pour l'année judiciaire, afin que les causes dans lesquelles l'hon. Marquis était intéressé alors qu'il exerçait sa profession puissent être entendues.

Le prochain terme des assises criminelles aura lieu à partir du 25 mars. Il sera présidé par l'honorable juge Eugène Marquis.



M. Amédée Caron, président de la Croix-Rouge.

Plusieurs comités et sous-comités formés lors de l'assemblée annuelle, mardi soir. — Mme John Brady déléguée à Montréal, le 27 février.

L'Assemblée annuelle de la Croix-Rouge s'est tenue, mardi soir, à l'hôtel de ville, en vue de l'élection du bureau de direction, de comités et sous-comités pour le prochain exercice. Le bilan de l'année fut présenté, plusieurs questions furent discutées et on fit le choix du délégué qui ira représenter la Croix-Rouge de Rimouski au congrès qui se tiendra à l'hôtel Windsor de Montréal, le 27 février prochain. Mme John Brady, secrétaire, fut unanimement choisie.

L'hon. M. Jules-A. Brillant, C.L., a été réélu président honoraire. Les vice-présidents honoraires demeurent Mme P.-E. Gagnon et Mme Alex Murray.

Pour un 7e terme, l'hon. juge Amédée Caron a été réélu président actif. 1ère et 2e vice-présidentes, Mme F.-C. Doak et Mme Léon Leduc. Secrétaire, Mme John Brady et trésorière Mme Marthe Bouchard. Publiciste, Mme Léon Leduc.

Le comité exécutif sera formé de Mme P.-E. Gagnon, Mme C.-M. Christensen et Mme J.-A. Brillant. Plusieurs sous-comités seront dirigés par: Visite aux malades: Mlle Ursule Lepage. Prévoyance et secours aux sinistrés: M. Léo McLaren, Lc., et Mme McLaren, M. Léopold Garon, gérant de la ville, et Mme Garon. Natation: M. Benoit Ste-Marie, M. Rémi Larose et Mlle Georgette Talbot. Service social et aide aux vété-

rans: Me Gilles Gagnon, M. le major Alphonse Couillard, MM. Charles Dusrosiers, Gérard St-Laurent, Me C.-H. D'Anjou et M. Paul Lavallée. Sous-comité des sociétaires de la campagne, qui aura probablement lieu en mai prochain: MM. Amédée Caron, président, P.-E. Gagnon, Elzéar Côté, Alphonse Couillard, Léo McLaren, Alex Murray, Médard Gariépy, Maurice Tessier, F.-C. Doak, Mme John Brady.

Sous-comité du travail féminin: Mme C.-M. Christensen, Mme Alex Murray et Mme F.-C. Doak. Un rapport détaillé des activités de l'année sera publié dans un prochain numéro.

Mort de Mlle Laurette Lavoie à Ste-Odile

Le 24 janvier est décédée Mlle Laurette Lavoie, de Ste-Odile, à l'âge de 33 ans et 5 mois. Elle laissa dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Ferdinand Lavoie; quatre frères, MM. Omer, Paul, Lionel et Joseph; six soeurs, Mme Jean-Baptiste Corbin (Jeanne), de St-Robert, Mme Narcisse Côté (Léa), de Nazareth, Mme Louis Corbin (Marianne), de Ste-Odile, Mme Elzéar Lévesque (Imelda), de Ste-Odile, Mme Ve Walter Proulx (Juliana), de Ste-Odile, et Mme Adrien Lévesque (Elisa), de Ste-Odile; ses belles-soeurs, Mmes Omer, Paul et Lionel Lavoie; ses beaux-frères, MM. Jean-Baptiste Corbin, Narcisse Côté, Louis Corbin, Elzéar Lévesque et Adrien Lévesque; deux religieuses, ses tantes Sr Ste-Agnès de Jésus et Sr Bernadette, de Québec; et plusieurs neveux et nièces.

Le service fut chanté par M. l'abbé Omer d'Amours, v.u., curé de la paroisse. Le corps était porté par MM. Réginald Lavoie, Adrien Lavoie, Georges St-Pierre et Lauréat Lepage; les cols du drap par Mlle Marie-Paule Corbin, Florence Gagné, Yolande Lavoie et Ernestine Lepage; la croix par M. Robert Lepage.

Nous prions M. et Mme Ferdinand Lavoie et les autres membres de la famille d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

Ligue de hockey du Bas St-Laurent, Int. "A"

CLASSEMENT

	P.J.	P.G.	P.P.	Nul	P.P.	P.C.	Tot.
Mont-Joli	23	17	6	0	125	82	34
Riv.-du-Loup							

Une découverte du Musée qui permettra peut-être de déterminer l'emplacement exact de la bataille du Long Sault

Le ministère des Ressources et du Développement économique annonce que des travaux d'excavation effectués par le Musée national du Canada ont abouti à une découverte intéressante se rapportant au début de l'histoire du Canada.

Il s'agirait de l'emplacement exact de la bataille du Long Sault, où Adam Dollard des Ormeaux avec seize de ses compagnons et quelques alliés hurons défendirent une ancienne palissade indienne contre des centaines d'Iroquois qui s'en allaient attaquer Montréal en 1660. Dollard et ses soldats furent tués, mais ils infligèrent de si lourdes pertes aux Iroquois que ceux-ci renoncèrent à attaquer Montréal.

On peut voir à Carillon, sur la rive nord de la Rivière, un monument érigé à la mémoire de Dollard et de ses compagnons, mais depuis longtemps il existe des doutes quant à l'emplacement exact de la bataille. Une étude des archives et des environs du Long Sault porte à croire que la bataille a probablement eu lieu à quelque sept milles en amont de Carillon, au pied du Long Sault.

C'est à cet endroit de la rivière, du côté ouest, que de récentes excavations ont révélé, près du lieu d'abandon des canots, des traces d'une ligne de pieux et de débris indiquant l'emplacement d'une ancienne palissade circulaire. Ces découvertes sembleraient donner raison à la tradition locale voulant que ce soit là où eut réellement lieu la bataille de Dollard. Les travaux d'excavation ont été dirigés par M. T. E. Lee de la Section d'Archéologie du Musée national. Bien qu'elle ne constitue pas une preuve décisive, cette découverte semble mériter qu'on poursuive ces travaux de recherche et qu'on soumette la question à la Commission des lieux et monuments historiques du Canada.

La flotte du Vatican

Comme on sait, le Saint-Siège possède dans la Cité du Vatican, sa propre station de chemin de fer, son propre poste de télégraphie et son service radiophonique. A cela s'ajoutera bientôt une flotte vaticane d'un nombre déterminé de bâtiments. Un décret de la Commission pontificale des Cardinaux pour l'administration de la Cité du Vatican précise que des vaisseaux du Vatican vont être lancés et que ceux-ci silloneront les mers et les océans. Chaque vaisseau aura à son mat le drapeau pontifical et portera à sa proue, en plus du nom du navire, les mots "Cité du Vatican". Le décret ajoute encore que sur chaque navire, il y aura un aumônier qui, en grade, suivra immédiatement le commandant. Les autorités du Vatican ont l'intention de faire servir ces navires au transport des biens et des vivres que le Saint-Père envoie dans toutes les parties du monde pour ses œuvres de charité. Il n'est pas exclu que ces vaisseaux servent aussi éventuellement au transport des émigrants, car le problème de l'émigration offre, dans certains pays, de nombreuses difficultés.

Maire de Mont-Joli pour un 8e terme

M. le Dr René-A. Lepage a été réélu maire de Mont-Joli pour un 8e terme, au cours de l'appel nominal tenu à l'hôtel de ville.

Cinq échelons ont également été élus par acclamation: MM. J.-B. Lamontagne, rentier, Joseph Pearson, employé des postes, Robert Chretien, barbier, Arthur d'Astous, comptable au C.N., et Benoit Gaboury, voyageur de commerce.

La belle équipe d'une émission de variété



Voici l'équipe de cette délicieuse émission de variété Baptiste et Marianne, que vous entendez le samedi soir, à 8 heures, au réseau Français de Radio-Canada. De gauche à droite: Guy Mauffette, réalisateur et quelque peu inspirateur, Lorenzo Campagna, annonceur et comédien tout autant, Monique Leyrac, qui sait faire aimer toutes les chansons, Jacques Normand, d'une verve inlassable, Matthews, dont les orchestrations sont du tonnerre, et F. Laniel, un opérateur qui ne manque jamais son effet.

Guy Mauffette est le réalisateur — et l'inspirateur — d'une demi-heure de chansons et de blagues que l'on entend au réseau Français le samedi soir, à 8 heures.

Deux personnages légendaires, Baptiste et Marianne, ont donné leurs noms à cette émission. Ils s'entendent le mieux du monde. Baptiste propose de fines chansons canadiennes et Marianne répond avec de délicieux refrains de Paris.

Nous avons demandé à Guy Mauffette de nous parler de ses compagnons du samedi soir, et voici ce que lui suggèrent Baptiste et Marianne.

Il ne faut pas dire: "Buvez de la bière... ça déniaise!" Mais, comme Marianne, "Buvez du vin... ça raffine!"

Il ne faut pas dire: "Buvez du coke... ça donne du pep!" Mais, comme Baptiste: "Buvez du cidre... ça donne du cœur!"

Baptiste commence à faire des siennes! Les chansons de Lionel Daunais, Raymond Lévesque, Roland D'Amours, Félix Leclerc, Jacques Blanchet, Pierre Pétel, Pierre Beaudet (on ne peut déjà tous les nommer!) sont fredonnées d'un bout à l'autre du pays. A Paris,

Marianne reçoit le Canadien à bras ouverts (sa cabane au Canada ne la fait plus du tout sourire, mais rêver)!

Marianne: "Ah! Baptiste, que neuve est ta chanson. Ne veux-tu pas me l'apprendre?"

Le samedi, sur le réseau Français de la noble Société Radio-Canada, Jacques Normand, Monique Leyrac et Henry Matthews font noblement leur métier de missionnaire.

Le jour, l'heure, la cause et l'équipe sont beaux. Baptiste le Normand commet tout ce qu'il peut, mais son audace est de bon aloi. Son talent est décidé, impitoyable, rarissime, très bien! Marianne Layrac, elle, se révèle de jour en jour comme étant la digne fille de la chanson elle-même. Son talent en est nuancé, fin, subtil, certain. Matthews est la révélation de cette brave 52. Ses orchestrations sont du tonnerre. Elles ont du coffre et de la portée. Campagna demeure égal à lui-même. C'est l'annonceur, le comédien que l'on veut retrouver tous les samedis... 8 heures.

Guy Mauffette.

Sentences du magistrat de district

(Semaine du 21 au 26 janvier 1952)

Un jeune soldat, coupable d'avoir volé \$25.00 dans une maison privée, a été condamné, après avoir remboursé la somme, à deux jours de prison et aux frais.

Deux vendeurs de boisson de la région ont été condamnés à payer: le premier \$100.00 d'amende, et le deuxième \$50.00 d'amende et les frais.

Un résident de la Côte Nord a été condamné à payer \$15.00 d'amende et les frais pour avoir obtenu des prestations d'assurance-chômage illégalement.

Rapport annuel de la Manufacturers Life

La Manufacturers Life rapporte des assurances en cours s'élevant à \$1,444,000,000.

Les affaires nouvelles obtenues en 1951 ont dépassé de \$18 millions celles émises en l'année précédente et se sont élevées à \$198 millions.

Les paiements faits aux détenteurs de polices, aux termes de leurs contrats, se sont élevés à \$26 millions et ont été distribués à des assurés et à des bénéficiaires en règlement de sinistres, de dotations échues, de pensions, rentes et annuités et autres bénéfices garantis par les polices, y compris \$3 millions en dividendes aux assurés. Une échelle plus élevée de dividendes aux assurés a été déclarée pour 1952.

L'actif de la Compagnie a atteint \$49 millions. Les obligations de Gouvernements ou garanties par des Gouvernements constituent 20% de l'actif, et les obligations municipales ou de services publics ou corporations 39%; les hypothèques constituent 19% de l'actif et les actions privilégiées et ordinaires 11%, l'argent en caisse et autre actif 11%.

Le taux d'intérêt réalisé sur l'actif a été de 4.29%, représentant une augmentation sur le taux de l'année précédente qui avait été de 4.22%.

Le taux de mortalité a été favorable et la Réserve de Prévoyance et le Surplus s'élevaient maintenant à \$27,750,000.

Anniversaires de membres du clergé

Plusieurs prêtres du clergé diocésain célébreront, au cours de 1952, leurs anniversaires d'ordination sacerdotale, dont l'un, M. le chanoine Joseph Perron, retiré depuis 1937 à l'Hospice de Lac-au-Saumon, fêtera son jubilé de diamant. Il comptera 60 ans de vie religieuse le 28 février prochain. M. le chanoine Perron, natif de St-Hilarion-de-Charlevoix, exerça son ministère successivement à Cacouana, à la cathédrale de Rimouski, à Mont-Joli, à Ste-Blandine, à Ste-Luce, à Ste-Flavie et, en dernier lieu, à St-Anaclet. Il fut nommé vicaire forain en 1920, chanoine honoraire en 1929 et chanoine titulaire en 1933.

Dix anciens élèves du séminaire de Rimouski compteront 25 ans de prêtrise, soit MM. les abbés Omer D'Amours, v.u., depuis 13 ans à Ste-Odile, paroisse qu'il fonda, Oscar Bérubé, curé de St-Luc de Matane, Zénon Soucy, curé fondateur de La-Rédemption, maintenant à St-Rédempteur de Matane où il est curé, Georges-Etienne Talbot, professeur au séminaire de Rimouski, Antoine Perreault, professeur au séminaire et maître de chapelle à la cathédrale depuis 1930, J.-Bte Michaud, p.m.e., actuellement à la maison de probation des missions étrangères à Québec, le chanoine Désiré Roy, originaire de St-Fabien, exerçant son ministère dans le diocèse d'Amos, l'abbé Joseph Sutton, curé de Caspédia, l'abbé Alphonse Anetel, curé de Ste-Marthe, l'abbé Alexis Doiron, appartenant au diocèse de Chatham.

Chez les finissants de l'Ecole de Commerce de Rimouski

Les finissants de l'Ecole de Commerce de Rimouski viennent d'être leur conseil. M. J.-Pierre Roy, de St-Pacôme, en est le président, M. Réginald Heppell, de St-Anaclet, vice-président, M. John Méthot, de Shelter Bay, secrétaire-trésorier. Les conseillers sont MM. Jean-Paul Guévin et Jacques Martin, de Rimouski.

Le service postal aide la cause de la paix mondiale

L'employé des Postes fait plus que distribuer du courrier ou conduire un camion; il aide à la bonne entente internationale. C'est ce qu'a déclaré M. Walter J. Turnbull, sous-ministre des Postes. En nombre d'occasions, alors que des représentants de tous les pays se sont réunis pour étudier des problèmes communs, les fonctionnaires des Postes se sont efforcés de favoriser la bonne entente entre toutes les parties. "L'esprit de collaboration qui a marqué ces réunions, a précisé M. Turnbull, m'a convaincu que si toutes les nations veulent vraiment que l'harmonie et l'amitié règnent dans l'univers, elles y parviendront."

"Aujourd'hui, une moitié du monde montre les dents à l'autre moitié, a ajouté le conférencier. Cette animosité, ces échanges de menaces ont gagné les journaux; malheureusement, on n'entend pas de la même vaste publicité le fait qu'en dépit de la tension internationale, il se poursuit un échange considérable de correspondance amicale entre les peuples des divers pays. Les services postaux du monde entier sont responsables de cet échange pacifique."

"Les difficultés internationales, dans les domaines politique et diplomatique, ne doivent pas empêcher l'acheminement du courrier, a poursuivi M. Turnbull. Les autorités de la plupart des pays disposent de l'autorité nécessaire pour assumer leurs responsabilités en ce sens."

Oeuvre vieille de 78 ans

La fondation de l'Union postale universelle, il y a 78 ans, contribue à assurer la libre distribution du courrier dans le monde. Pour cet organisme, qui tient son congrès tous les cinq ans, l'univers est considéré, en principe, comme un seul territoire postal pour fins d'échange de la correspondance.

M. Turnbull a rappelé que même pendant les années troubles de l'avant-guerre, les congrès de l'Union postale ont eu lieu. Ainsi, à Buenos Aires, en 1939, alors que l'univers dansait sur un volcan, le

congrès de l'Union postale étudia quelque 1200 suggestions pour améliorer le service postal. On en adopta un grand nombre.

Un autre congrès aura lieu cette année à Bruxelles. M. Turnbull y voit une occasion splendide pour les autorités postales de tous les pays de contribuer puissamment et de façon durable à la bonne entente entre les peuples.

Ste-Jeanne d'Arc

M. et Mme Gérard Gagnon (Rose-Anna Vignola) annoncent la naissance d'une fille le 20 janvier, baptisée le 22 sous les prénoms de Marie-Fernande-Francine. Parrain et marraine, M. et Mme Absolon Gagnon, grands-parents, Mlle Rolande Ouellet portait sa cousine sur les fonts baptismaux.

GOÛTEZ LA Saveur Exquise



Dans les sacs Tender Leaf vous avez, Prêtes à faire le thé le meilleur Les "petites feuilles du sommet" En tête pour l'arôme et la saveur.

des "petites feuilles du sommet"

Chaque sac de Thé Tender Leaf vous apporte la saveur exquise et réconfortante des "petites feuilles du sommet" du meilleur Orange Pekoe. Dégustez un breuvage savoureux et satisfaisant... buvez du Thé Tender Leaf.



La façon la plus commode et la plus économique de servir le meilleur thé!

Béni fut son berceau

Foyer canadien, temple de la famille, cruecel des générations futures que nous voulons saines, fortes et libres. Ce foyer, et tout ce qu'il contient qui nous est le plus cher — épouse, sœur, mère, aïeux et enfants — est aujourd'hui menacé par le grand fléau du siècle, les sans-Dieu, un ennemi aussi cruel qu'insidieux.

Pour défendre ce foyer contre toute agression possible, il nous incombe d'arrêter l'adversaire partout où il attaque, de l'extérieur ou l'intérieur... partout où il menace des foyers comme les nôtres, au sein des nations libres qui sont nos soeurs.

Pour cela, l'Armée fait appel à la jeunesse du pays pour remplir les cadres de ses effectifs. Elle lui offre en retour la chance d'apprendre un bon métier — radio, mécanique, ou autre — ainsi qu'une bonne solde et des rémunérations supplémentaires, une excellente alimentation, un gîte confortable, des soins médicaux et dentaires, etc. Jeunes gens, vous trouverez tout cela dans votre armée.



AIR-RIMOUSKI, Ltée

Service quotidien amélioré avec

DOUGLAS DC-3 — 30 Passagers

ENTRE RIMOUSKI — MONT-JOLI — MATANE et tous les points de la Côte Nord

Jusqu'à SEPT-ILES

Service régulier entre MONT-JOLI - RIMOUSKI - ANTICOSTI - GASPE trois fois par semaine

Voyager avec AIR-RIMOUSKI SIGNIFIE SECURITE - CONFORT - RAPIDITE



Notre armée

S'ADRESSER À: Dépôt d'effectifs No 3, Casernes Connaught, 3, côte de la Citadelle, QUÉBEC, P.Q.

Ecoutez le programme "Béni fut son berceau" tous les vendredis soir à 8h. au réseau français de Radio-Canada.

AS1-245FA

PROGRES DU GOLFE

FONDE EN 1904

Publié par La Compagnie du Progrès du Golfe
Bureau: Edifice de l'Imprimerie Blais,
62, avenue de la Cathédrale, Rimouski.

Abonnement
Canada \$2.00 — Etats-Unis \$2.50

Autorisé comme matière postale de seconde classe
par le Ministère des Postes, Ottawa.

RIMOUSKI, VENDREDI, 1er FEVRIER 1952

Lois de protection

La chasse et la pêche, sources de revenus — Utilité des lois — Etablissement de surintendances.

La province de Québec possède dans ses pêcheries et dans ses territoires de chasse des sources de richesses telles qu'il a fallu, au berceau même de la colonie, songer à les protéger par des traités internationaux et par une législation spéciale dont l'objet, en même temps qu'il visait à protéger le gibier et le poisson, était de faire fructifier ces territoires pour finir par en assurer une exploitation payante et une source de revenus sur laquelle les gouvernements pouvaient compter avec assurance.

Et telle a été l'utilité des lois passées sous les deux régimes en faveur du gibier et des poissons laurentiens que, malgré qu'il y ait eu naturellement diminution notable dans certaines espèces, extinction même complète de quelques races, la province de Québec passe encore pour le paradis des pêcheurs et des chasseurs, et que le gouvernement d'aujourd'hui peut, chaque année, compter sur ces deux sources d'exploitation de nos ressources naturelles pour annoncer, même par les années de grande crise, d'encourageants surplus.

Nous ajouterons que ces lois de chasse et de pêche ont été élaborées avec tant de prudence et de sagesse que, même malgré les règlements restrictifs plus sévères d'année en année, la quantité des produits de nos eaux et de nos forêts a quadruplé celle d'il y a cinquante ans, par exemple, alors qu'en ce temps-là l'on pouvait pêcher à filet que veux-tu et chasser de toute façon sans qu'il y eut presque de sanction.

Dans un rapport du commissaire de la Couronne du Canada, qui date de 1856, le commissaire des Terres d'alors, l'hon. M. Joseph Cauchon, parlant de la production décroissante de certaines pêches, comme celle du saumon, disait: "Il est évident que si l'on ne prend pas quelques mesures de la nature de celles qui ont été adoptées jusqu'à ce jour pour protéger cette branche précieuse des pêches, elle finira par ne plus produire".

Et M. Cauchon ajoutait: "La passation de lois, cependant, ne suffira jamais, à moins que l'on ne pourvoie en même temps à l'établissement d'une surintendance de ce genre qui puisse voir à exécuter ces lois. Pour protéger nos pêches et nos espèces, il serait à désirer que cette surintendance soit organisée de telle manière qu'elle pût assurer la mise en vigueur des lois dans toutes les parties de la province qui renferment des pêches de quelque valeur".

Depuis, ce vœu émis par l'hon. M. Cauchon a été pleinement réalisé. Les surintendances qu'il réclamait ont été établies; les lois ont été édictées et observées et, comme résultat, la pêche a pris une valeur sensible d'année en année depuis 1856, alors que pour la pêche au saumon, par exemple, on ne comptait que 2,500 barils. Quant à la chasse, voilà un demi-siècle, les produits étaient complètement nuls. Aujourd'hui, grâce aux lois qui régissent nos territoires de chasse, grâce à la création des parcs et à l'établissement d'une surintendance, les revenus de ce fait ont dépassé de beaucoup les \$100,000,000. Et cela, nous le répétons, malgré l'extinction complète de certaines races de gibier, disparition due à l'absence des lois que l'on a retardé d'établir pour les protéger.

FRANCHEVILLE.

Un beau travail

Les noms "barbares" disparaissent — Dites-moi où se trouve le lac "Kamamagowasinowatch"?

Imaginez un professeur de géographie étranger qui, un jour, viendrait faire passer des examens dans une école de la province de Québec et qui dirait aux élèves: Montrez-moi sur la carte du pays le grand lac "Mouchoulagan", sur la côte nord du Saint-Laurent; montrez-moi aussi la rivière "Pisecatohin", dans la région de l'Outaouais, et aussi la rivière "Washanagamaska", dans le territoire du Saint-Maurice; aussi le lac "Ochaquetenish", dans le comté de Pontiac, la rivière "Pineshesibi". Enfin, dans le district de l'Abitibi, dites-moi où se trouve le lac "Kamamagowasinowatch".

Ne croirait-on pas chercher plutôt sur une carte de la Chine ou de la Corée? Ce sont pourtant là des noms qui ont existé sur la carte de la province de Québec. Heureusement, ces noms et nombre d'autres de même calibre sont disparus pour la plupart et nous attendons que ceux qui sont restés disparaissent à leur tour, et pour toujours.

Il fut un temps où les noms géographiques empruntés aux idiomes indiens s'épandirent partout dans notre province, comme si cette dernière eût été couverte d'Algonquins, de Hurons, de Montagnais, de Têtes-de-Boules et d'autres groupes indiens. On ne traversait pas une région de la province sans se heurter à un accident géographique portant un de ces noms sauvages, rébarbatifs, "à coucher dehors". Et quand il fallait les orthographier, on était pris d'un véritable désespoir. Tous les linguistes du monde auraient reculé d'horreur. Allez donc adresser une lettre à votre ami qui séjourne au camp du lac "Kamamagowasinowatch"!

Mais, heureusement, notre Commission et notre Société de Géographie ont entrepris, il y a quelques années, de faire le grand ménage dans la carte. Ils ont fait disparaître nombre de ces appellations saugrenues pour leur substituer des expressions ayant au moins le mérite de la clarté dans la prononciation et dans l'écriture. Espérons que ce beau travail ne s'arrêtera pas en si bonne voie et que l'on fera également disparaître, dans plusieurs de nos régions forestières et de colonisation, d'autres dénominations aux formes peu rassurantes.

Nous comprenons qu'il faut y mettre du temps. Cette épuration ne se fait pas en un tour de main, ou un trait de plume. On n'extirpe pas de la carte un nom géographique comme on se débarrasse d'une mauvaise plante dans son potager. Quelques-uns même, malgré leur aspect barbare, ont droit à certains égards. Dans plusieurs cas, il y a à considérer l'usage, l'histoire, les habitudes, etc.

Il reste que les tentatives faites jusqu'ici dans ce travail d'épuration ont donné entière satisfaction et il est à souhaiter qu'il en puisse être ainsi dans l'avenir pour ce qui reste à faire dans notre nomenclature géographique. Jusqu'à présent, on s'est efforcé de remplacer les noms barbares que l'on tenait à supprimer par des noms pris parmi ceux qui, selon une expression consacrée, "ont fait notre pays": les missionnaires, les explorateurs, les coureurs de bois, les régiments français, nos grands hommes politiques, religieux, nos poètes, nos écrivains, nos historiens. Voilà qui est très bien. On se rappellera, sans doute, que dans notre immense pays il y a encore de la place pour des centaines de dénominations aussi patriotiques, aussi logiques et aussi justes.

Serge DUHAMEAU.

Chronique de l'écran

Bourvil

Par Jean QUEVAL

(S.I.F., No 432) — Je crois qu'un grand comédien est né. Je veux dire la vedette du film Seul dans Paris. Celui-ci a été réalisé par Hervé Bromberger, un jeune metteur en scène dont c'est le second ouvrage, le premier était intitulé Identité Judiciaire — et qui est sans doute appelé à faire une assez belle carrière, s'il montre une plus grande exigence à l'égard de lui-même. Le scénario est d'Alex Joffé, l'auteur des Trois Télégrammes et de Sans laisser d'adresse. Trois films qui offrent de Paris un portrait simple, familier, assez juste, et trois films qu'on pourrait comparer aux oeuvres du néoréalisme italien. Mais, outre les noms du réalisateur, Hervé Bromberger, et du scénariste Alex Joffé, un troisième nom s'attache à Seul dans Paris, et c'est grâce à ce troisième nom qu'on se souviendra du film dans quelques années. Encore que ce ne soit pas un grand film. Bâti sur des inventions valables, cette oeuvre est tantôt bien et mal conçue, alterne les bonnes et les mauvaises scènes, et sa construction dramatique laisse certes à désirer. Mais, on se souviendra, je crois, d'un troisième nom, celui de Bourvil.

Bourvil, de son vrai nom André Raimbourg, est un fils de cultivateurs normands, lui-même destiné à la terre. A défaut, les siens eussent aimé faire de lui un boulanger, ou un instituteur peut-être. Mais, lui, l'entendait d'autre façon. Très jeune, il acquies, grâce à une oreille fine et à des dons de pitre, une espèce de réputation villageoise. Bref, il voulait être "artiste". Mais, coupé de tout, par le double effet de la vie rurale, et d'une centralisation affreuse, il ne savait à qui s'adresser où trouver des textes, où tenter sa chance. Le service militaire le fit venir à Paris. Là, il continua d'exercer ses dons auprès de ses camarades, avec un succès qu'il eut presque du mal à accrédi-ter à ses propres yeux. Il était donc acquis qu'il saurait faire rire ailleurs que chez lui, mais il n'avait pas résolu, pour autant, le problème de faire une carrière, pour lequel il n'est pas, dans semblable métier, de recette connue.

Bourvil suivit des cours au Conservatoire, il utilisa sa diction villageoise avec les finales lentes, grasses, étonnées, de la terre normande, et se fit enfin un personnage de niais assez fin. Gauche de démarche, avec un sautiller inattendu et les yeux bleus du nord, il est blond naturellement; il décida de se faire couper les cheveux au ras du crâne, avec une espèce de dépassement sur le haut du front. Telle fut sa silhouette, telle elle est encore. Il connut des succès de kermesses, et de radio dans les concours d'amateurs. Il fallut attendre le 25 octobre 1945 pour que sa chance véritable lui fût offerte dans une émission de quelque importance. Le succès fut immédiat et foudroyant. En quelques semaines, Bourvil devint l'une des vedettes les plus populaires de France. Or, le cas est, en ce pays, rarissime, d'une vedette de la radio. Il y a des vedettes du cinéma, du théâtre, du music-hall, a cabaret à la rigueur, qui soutiennent leur succès à la radio; mais des vedettes de la radio proprement dite, il n'en est guère, et Bourvil, longtemps fut l'une d'elles et ne fut que cela. Il apporte au micro une voix immédiatement reconnaissable, un tempo de diction qui n'est qu'à lui, le rire en cascade le plus communicatif, et, en transparence, la personnalité d'un garçon droit et bon. Bref, une pérennité.

Il n'aborde le cinéma qu'assez timidement, et le cinéma ne voulut d'abord de lui que la consécration de son personnage de villageois ensemble simplet et méfiant. C'est un tel rôle qu'il incarnait, dans La Ferme du pendu, son premier film tourné en 1945. Il n'y était pas très bon. Puis on le vit successivement dans Pas si bête, Blanc comme neige, Le coeur sur la Main, Miquette et sa mère, Le rosier de

Madame Husson (seconde version), Garou-Garou, ou le Passe-Muraille, et, enfin, Seul dans Paris. Et, de film en film, il a fait des progrès sensibles. Il avait beaucoup de charme et de finesse en gandin moqué, sous la direction de Clouzot, dans Miquette et sa mère, de même quand il incarnait le niais déniaisé de Mme Husson, et le cambrioleur fantaisiste imaginé par Marcel Aymé dans Garou-Garou, où il avait la délicieuse Joan Greenwood pour partenaire.

Mais, nul metteur en scène n'avait encore osé lui donner sa chance dans un film dramatique. C'est fait, Hervé Bromberger a risqué cette gageure et, par là même, il a donné à Bourvil son meilleur rôle, celui où il s'affirme comme un comédien de premier rang. Il s'agit d'un paysan normand qui, en chemin vers la Côte d'Azur où il dit accomplir son voyage de noces, fait escale à Paris, perd sa jeune épouse et se trouve seul parmi une population, à ses yeux, de moeurs étranges, presque parmi une autre race. Le contraste est bien étudié, et l'est essentiellement grâce à Bourvil lui-même. Puis il y a un petit conflit humain, discrètement décrit. Alors que le jeune homme a vécu vingt-quatre heures d'angoisse, il s'aperçoit que son épouse, qu'il retrouve dans un hôtel, s'est conduite avec quelque coquetterie. C'est tout. Avec un minimum de gestes, avec un registre d'expressions assez limité, compensé par une infailliable justesse de ton, Bourvil est émouvant de bout en bout. Il porte le film au-delà de ses intentions et lui donne une place dans notre souvenir.

Cette performance et cette révélation sont comparables à la performance et à la révélation de Fernandel, quand Marcel Pagnol lui donna sa chance, faisant de lui, d'une mécanique à faire rire, un comédien, et d'un pitre, un homme. Bourvil est le Fernandel du Nord.

Jean QUEVAL

A la Société de Conférences

Paul Loyonnet

Pianiste étonnant, conférencier intelligent et disert, parfait exécutant! Ce sont les mots qui tout naturellement nous viennent à l'esprit après avoir entendu Paul Loyonnet. Epithètes laudatives, certes, mais trop banales et bien impuissantes à traduire notre émotion devant le Concert-Beethoven de lundi dernier.

Après tant d'autres, d'ailleurs, nous aurons tout dit quand nous aurons répété que Loyonnet est, avant tout, un interprète. Du génial compositeur auquel il a dévoué sa vie, il a pénétré tout l'oeuvre, il s'en est nourri, il l'a si bien assimilé que chaque morceau de Beethoven, joué et commenté par Paul Loyonnet, inspire à l'auditeur le moins éclairé une admiration qui touche à l'incrédulité. Cette extraordinaire compréhension des textes est sans doute le fruit de longues années de patient labeur et de bien des expériences, mais elle garde dans l'exécution un je ne sais quoi de spontané, de miraculeusement neuf, dont nous devons rendre grâce au jeu si nuancé, si sensible du pianiste.

A son récital-causerie de Rimouski, l'artiste avait inscrit trois sonates: la Sonate No 5, la Sonate "Appassionata" et la Sonate de l'op. 110. Programme fort substantiel, entremêlé d'explications pertinentes, auquel devait s'ajouter, en rappel, une claire et rigoureuse Chaconne de Haendel. Le sujet de la causerie étant "Beethoven et son destin", Paul Loyonnet s'attacha, tout au long du récital, à démontrer l'utilisation, dans l'oeuvre du musicien, du thème de la fatalité, perceptible, pour peu que l'on y prête attention, à toutes les époques de sa vie créatrice. Il est facile d'ergoter sur le motif impérieux d'une oeuvre d'art, sur les pensées secrètes qui l'ont imposée à l'auteur. Mais rien de plus délicat, de plus hasardeux que de justifier l'interprétation que l'on en donne. Loyonnet, au tout début de son travail beethovenien, ne s'était pas caché toutes les difficultés de son entreprise: mieux faire comprendre et apprécier, à travers le monde entier, le message musical de cet immense génie. De là un intense travail de recherche, une communion étroite avec l'homme-Beethoven, tel qu'il s'est livré dans ses papiers intimes, une connaissance approfondie et soignée des procédés et des audaces d'écriture du compositeur. Si de ce zèle ardent et désintéressé nous pouvons aujourd'hui goûter les fruits, il serait injuste de vouloir taxer de vain prosélytisme cet art de toucher et de convaincre que possède, au plus haut point, notre conférencier de lundi.

Nous avons assisté, l'autre soir, à la lutte de l'homme, courbé sous un implacable destin, à ses révoltes, à ses cris de désespoir, mais aussi à son apaisement final. Frère humain d'Oedipe, il prétend néanmoins triompher de la douleur, s'élever au-dessus de sa misère par la force de sa volonté soumise à celle du Créateur. Ces éléments de combat, cette tension de l'esprit et du corps humilié, nous les avons vus s'affronter cependant que se déroulait au piano le drame essentiellement musical que portent, en germe et en puissance, les sonates significatives qu'avait choisies de nous offrir Paul Loyonnet.

En cela plus heureux que maints compositeurs, si facilement trahis par des virtuoses mieux attachés au soin de leur gloire fugitive qu'à la probité artistique, Ludwig van Beethoven a son grand interprète, son exégète, devrions-nous écrire. Car, pour des publics jeunes et profanes, n'est-ce pas plutôt d'une exégèse qu'il s'agit?

Du concert, merveilleusement envoûtant, de la conférence inoubliable, nous sommes reconnaissants à Paul Loyonnet. Mais nous le remercions surtout de cette très haute leçon de conscience musicale, de ce puissant enseignement qu'il est seul, parmi tant d'artistes éminents qui nous visitent, à pouvoir dispenser avec autant de largesse.

L'invité de la Société de Conférences, Monsieur Loyonnet avait été présenté à l'auditoire du Séminaire par l'abbé Georges Beaulieu, professeur à la même institution.

L. M.

L'inflation est votre problème

Si les intempéries attaquaient la charpente de votre maison aussi vite que l'inflation mange vos économies, vous prendriez des mesures. Mais en général, on ne fait rien pour lutter contre l'inflation. Pourtant, elle a déjà diminué de moitié la valeur du dollar que vous gagnez. Si vous possédez des obligations de l'Etat, ou une police d'assurance-vie, ou un compte de banque; si vous êtes inscrits à un organisme de sécurité sociale, ou si vous avez une rente, une pension ou une retraite, vous êtes durement touché par ce fléau, parce que votre sécurité diminue tous les jours.

La plupart des gens ne comprennent pas très clairement ce qu'est l'inflation, et à plus forte raison, ne savent pas comment la combattre effectivement. Dans SELECTION du Reader's Digest de février, un article de grande actualité définit ce mal économique, expose les raisons de son accroissement, énumère les moyens de l'enrayer.

L'inflation n'est pas, comme on le croit généralement, la hausse du coût de la vie qui, en somme, n'est qu'une conséquence. L'inflation est plutôt un trop grand volume d'argent en circulation par rapport au volume total des biens de consommation. Ainsi, depuis 1939, le volume de la monnaie active a triplé, tandis que celui des biens a seulement doublé. L'inflation est un problème qui relève de l'Etat, mais il s'adresse aussi au simple citoyen. Voici ce que nous pouvons tous faire, en tant qu'individu: ne pas dépenser inutilement; surveiller les dépenses de nos organismes municipaux et voter contre toute dépense non essentielle; discuter de la question de l'inflation dans nos clubs et sociétés et trouver des orateurs qui sachent présenter le problème d'une façon qui porte; s'assurer que dans les écoles et collèges, les élèves soient initiés aux problèmes économiques. Avant tout: économisons! Plus nous retiendrons d'argent hors de circulation, plus notre lutte contre l'inflation sera efficace.

La sécurité de l'Asie du Sud-Est

(par W. N. Ewer)

(U.K.I.O.) — Le communiqué publié à l'issue des conversations Churchill-Truman à Washington parlait de la nécessité de "mesures spécifiques pour renforcer la sécurité de l'Asie du Sud-Est". M. Eden, parlant quelques jours plus tard à l'Université de Columbia, s'est exprimé en termes plus précis. "Une intervention à main armée de la part des communistes chinois — même s'il s'agissait de volontaires — créerait une situation non moins menaçante que celle à laquelle les Nations Unies ont eu à faire face en Corée. Si une telle situation se présentait, les Nations Unies, je n'en doute pas, feraient preuve du même esprit de décision qu'elles ont manifesté précédemment".

A la demande du gouvernement français, une conférence d'officiers supérieurs français, américains et britanniques examinait à Washington les problèmes militaires de la défense de la région contre toute attaque de l'extérieur. Ainsi, et dans l'opinion de certaines personnes, assez subtilement, l'Asie du Sud-Est, et en particulier l'Indochine, apparaît comme point de danger, comme une région dont la sécurité est une source d'inquiétude profonde et immédiate. Pourquoi donc?

La raison en est que la question d'une intervention chinoise en faveur d'Ho Chi Minh et de ses forces communistes au Viet-Nam est peut-être envisagée sérieusement à Moscou et à Pékin. La guerre du Viet-Nam se poursuit maintenant depuis plus de 5 ans. Elle n'a pas apporté de résultats. Les forces françaises n'ont pas réussi à mater la rébellion des communistes qui ont reçu une aide importante de la Chine. D'un autre côté, les forces d'Ho Chi Minh, bien qu'elles aient réussi dans l'ensemble à tenir tête à leurs adversaires, n'ont pas atteint leur but réel. Le Viet-Nam est très loin de devenir, comme Moscou l'avait espéré quand la guerre fut déclenchée, un pays dominé par les communistes. Et au cours de ces six derniers mois, la chance semble avoir, lentement mais sûrement, abandonné les communistes. Du point de vue de Moscou et Pékin, il semblerait que le moment approche où il faudra — comme dans le cas de la guerre civile en Grèce — considérer l'affaire comme un échec ou faire un nouvel effort. Sans une aide supplémentaire, Ho Chi Minh sera dans l'impossibilité de "libérer" le Viet-Nam. La seule aide qu'il peut recevoir est celle des armées chinoises ou de "volontaires" chinois.

Pékin pourrait avoir un autre mobile. Mao-Tsé-Toung et ses collègues ne sont pas seulement des communistes, ce sont des nationalistes chinois. Ils n'oublient pas pour un seul moment que le Viet-Nam a fait partie à un moment donné de l'Empire chinois. Ils pensent en fonctions de la suprématie chinoise sur toute l'Asie du Sud-Est. La tentation serait grande de si les risques ne semblaient pas trop considérables.

La fin de la guerre en Corée, qui paraît maintenant une possibilité, fournirait aux Chinois l'occasion de donner cette aide, étant donné qu'un grand nombre de soldats entraînés à la guerre se trouveraient libérés. Déjà on signale, bien qu'il ne soit pas facile de vérifier ces rumeurs, la concentration d'importantes forces chinoises près de la frontière du Viet-Nam, l'aménagement de nouvelles routes stratégiques en direction de la frontière, ainsi que d'aérodromes.

Finalement, il y a toujours la propagande menée par Moscou et Pékin. Depuis quelque temps déjà, les journaux et la radio de Russie et de Chine ont publié des histoires invraisemblables et fabriquées de toutes pièces de préparatifs américains en vue d'une invasion du sud de la Chine par le Viet-Nam, le Siam et la Birmanie. La Pravda affirmait, par exemple, il y a quelques jours, que la Septième flotte est en train de transporter des effectifs de Tchang-Kai-Tchek au Siam, en Birmanie et au Viet-Nam. La présence en Birmanie du Nord — qui embarrasse considérablement le gouvernement birman — de quelques milliers de troupes nationalistes chinoises ayant traversé la frontière pour chercher asile, est exploitée par ces journaux qui parlent d'une puissante armée, équipée par les Américains et prête à envahir le Yunnan.

Tout cela relève de la fantaisie. M. Vychinsky cependant a donné son approbation officielle à cette propagande. Devant l'Assemblée des Nations Unies le 3 janvier, il a accusé les Etats-Unis de "faire des préparatifs militaires de grande envergure sur les frontières de la République populaire chinoise par l'occupation militaire de certains Etats", et de "préparer de nouveaux actes d'agression contre la République". Ces accusations formulées par des Etats totalitaires rendent malheureusement un son familier particulièrement déplaisant.

Pris dans leur ensemble, ces symptômes constituent un avertissement dont le monde libre aurait tort de ne pas tenir compte. Il n'y a à Londres aucune tendance à être alarmiste. On ne s'attend pas à se réveiller un matin pour apprendre que les Chinois ont traversé la frontière et se dirigent sur Hanoi. Ce qui semble plus probable, c'est que les Chinois et leurs Alliés soviétiques sont en train

d'effectuer une sorte de sondage politique, qu'ils étudient le terrain, cherchant à établir si oui ou non une aventure pourrait être entreprise dans l'Asie du Sud-Est sans trop de risques. La France céderait-elle à la force supérieure si des "volontaires" chinois allaient renforcer Ho-Tchi-Minh; les Etats-Unis et le Commonwealth britannique se tiendraient-ils à l'écart, tout en protestant, si les troupes de Mao se dirigeaient sur le golfe du Siam?

L'expérience du passé permet de supposer que, si Moscou et Pékin arrivaient à la conclusion que les risques n'étaient pas trop grands, l'entreprise aurait lieu, et les Chinois se mettraient en mouvement aussi tôt que possible, mais que, si les risques paraissaient trop grands, le projet serait abandonné. C'est pourquoi M. Eden a donné son avertissement, et c'est pourquoi les discussions qui ont lieu à Washington prouvent que cet avertissement ne constitue pas seulement un geste. Cet avertissement et ces discussions pourraient bien sauver la paix de l'Asie du Sud-Est (et par conséquent la paix mondiale). Il est certain qu'ils n'ont pas d'autre but.

La Bible vous parle...

J'ai d'autres brebis qui ne sont pas de cet enclos, et il faut que je les conduise; elles entendront ma voix, et il y aura un seul troupeau et un seul pasteur. (Jean 10, 16)

(Texte choisi par la Société Catholique de la Bible.)



Confiez-nous pendant l'hiver!

LE PEINTURAGE ET LE DEBOSSAGE

... de votre voiture.

- Chambre de peinture moderne à l'abri de la poussière.
- Redressement de chassis (Frame) sur machine spéciale.
- Réparation et échange de moteurs.

SERVICE DE REMORQUAGE 24 heures PAR JOUR

Téléphones: Le jour — 2224 — Le soir et le dimanche — 3060

Dienne Automobiles, Inc.

RIMOUSKI



Près de 2.500 spectateurs voient Rimouski triompher du Rivière-du-Loup

EN MARGE DES SPORTS

(Par Marc Vaillancourt)

On veut du hockey

Si l'on se base sur la réponse convaincante et généreuse des sportifs qui ont assisté à l'assemblée tenue à l'hôtel de ville de Rimouski, lundi soir, il est inutile d'insister sur le fait que l'on désire ardemment du hockey à Rimouski.

En moins de deux heures, près de trois mille dollars ont été souscrits par un auditoire enthousiaste, sous l'animation de M. Elzéar Côté, ex-maire de Rimouski. Du plus riche au plus pauvre, du plus jeune au plus âgé, chacun a fourni sa large part, selon ses moyens. En un mot, le geste fut unanime; tous se montrèrent désireux de voir leur équipe continuer ses activités dans la Ligue Intermédiaire "A" du Bas-St-Laurent.

Différentes opinions ont été émises au cours de l'assemblée, suscitant ainsi un vif intérêt.

M. Elzéar Côté: "Notre club est boiteux au point de vue moral et le manque d'encouragement en est la principale cause. Le but de notre assemblée est de recueillir des souscriptions en faveur du club de hockey de Rimouski".

M. Alphonse Couillard: "Le club de hockey de Rimouski a débuté en 1910 et il ne faudrait pas que l'année 1952 voit ses activités discontinuées. Les Blair, Déry et autres se sont illustrés en 1910 et, maintenant, c'est à votre tour de maintenir le club. Dans notre temps, chaque joueur payait son écot mais, aujourd'hui, tout a changé".

M. Henri Jacob: "Il est important que les sportifs de Rimouski conservent une courtoisie sans reproche envers nos visiteurs".

M. Adolphe Mongrain: "Le stade de baseball, qui appartient à tous, a été récemment saisi par la Commission scolaire de Rimouski; il ne faudrait pas que ce manque d'esprit sportif survienne dans le hockey".

Dr Jean Morissette: "J'étais médecin du club, à Baie-Comeau, et j'ai continué la même tâche à Rimouski, toujours bénévolement. En 1948, la ville de Rimouski a acquis une renommée dans le monde sportif de la Province, alors que notre club a détaillé contre le Dolbeau pour le championnat provincial; et, encore cette année, il est nécessaire que le club Rimouski subsiste et s'assure un autre championnat".

M. Arthur Gendreau: "Depuis que la Société d'Agriculture mène les activités sportives, au Collège, en tant que propriétaires, chaque

année a accusé un déficit; la même chose se répète, cette année." La direction du Collège a accordé un 10% additionnel au club Rimouski, afin de lui assurer un meilleur revenu".

Jules Blais: "Les clubs de l'extérieur veulent terminer dans "telle" position du classement afin de ne pas rencontrer Rimouski en semi-finale; mais moi, comme instructeur du Rimouski, je choisis les quatre clubs de la ligue, pour la semi-finale. Après ce sera la série finale où le club Rimouski figurera, soyez-en assurés. On a dit que j'étais un "fin renard"; j'entends bien maintenir cette renommée, cette année et pour d'autres années à venir".

Amis lecteurs, ces diverses opinions tendent vers l'idée et le désir de l'ensemble: le maintien du club Rimouski dans la Ligue et le souhait ardent qu'il se rende en finale dans les séries éliminatoires.

Sport-éclair

Félicitations à Roland Ricard, de la "Patrie" de Montréal, qui a écrit un article très intéressant à l'adresse de Pierre Brillant... Un tournoi d'échecs est maintenant commencé à Rimouski... Félicitations aux promoteurs de ce tournoi... Le club "John Collin" rencontrera le club "Rimouski Sportif, Enr." dans la série finale pour le championnat de la Ligue de quilles des Chevaliers de Colomb de Rimouski... Félicitations à Mlle Yolande Chiasson, de Godbout, gérante des clubs "broom ball" à cet endroit...

POTINS

Yvon H. dit: "De mon garçon je vais faire mieux qu'un joueur de hockey, je vais en faire un journaliste"... cinq cloches...

On a frappé trois coups à la porte, mais Paul B. n'a pas compris... Malheur...

Ce Macknay est toute une acquisition pour le clan Jules Blais... Puit dit: "J'ai fait le "radiateur", dimanche dernier..."

Phil. est revenu de Montréal où il a appris trois leçons pour son nouveau coup de patins du style élégant... Gimaël dit: "Moi, je suis un as de la "danse de St-Guy"..."

Ti-Louis était plus qu'enthousiasmé de cette souscription généreuse...

A Matane on dit: "Le club Rimouski représente la St-Vincent de Paul"...

Le bonspiel féminin annuel au curling de Rimouski en fin de semaine

Sept équipes y participent — Campbellton décroche le trophée "Chinie Hardware."

Sept équipes féminines de curling ont participé, samedi et dimanche, à Rimouski, au bonspiel annuel qui s'est déroulé au Club de Curling. Il s'agissait des équipes de Price, Matane, Campbellton, Bathurst, Baie-Comeau, du Winter Club de Québec et de Rimouski qui ont joué avec enthousiasme, sur une glace brillante. Ce bonspiel a donné lieu à diverses manifestations sociales au Club de Curling où les membres féminins recevaient vingt-quatre visiteuses, soit: de Price, Mlle Fabienne Fortin, Mme Roméo Lévesque, Mme C. Fortin et Mme Andy Murray, skip; de Campbellton: Mme Cullen McLaughlin, Mme W.F. Corham, Mme R.F. Gremley, Mme F.G. McRae, skip; de Matane: Mme Rita Dion, Mlle Aline Gagnon, Mme Philippe Gagnon et Mme Léopold Hamel, skip; du Winter Club de Québec, qui envoyait pour la première fois une équipe à Rimouski: Mlle Geneviève Comtois, Mme Rachel Stevens, Mlle Anid Hatch, Mlle Gwen Grogan, skip; de Bathurst, qui avait remporté le trophée lors du tournoi annuel, il y a deux ans; Mlle Yvonne Dulac, Mlle Evelyn Hackey, Mme Williamson, Mme A.M. McMurray, skip; de Baie-Comeau, Mlle Marie-Paule Gagné, autrèfois de Rimouski, Mme Gérard Drapeau, Mme Barrett et Mme Doris Eagle, skip.

L'équipe rimouskoise, choisie lors de parties éliminatoires pour décider, selon les règlements, qui représenterait Rimouski au bonspiel, était formée de Mlles Suzanne Bellavance, Andrée Bellavance, Madeleine Bellavance et Françoise Bellavance.

Le trophée "Chinie Hardware", enjeu du tournoi, fut remporté par l'équipe de Campbellton, qui gagna trois parties sur trois. L'équipe de Rimouski fut bonne figure en se classant en deuxième position, suivie de près par l'équipe de Price.

Dimanche soir, à l'hôtel St-Louis, il y eut dîner présidé par Mme Alex Murray, présidente du Club de Curling féminin de Rimouski, qui souhaita la bienvenue à toutes les visiteuses et aux membres de Rimouski qui assistaient à ces agapes, agrémentées de musique et de chant. Des prix-souvenirs furent remis à chaque co-équipière de club vainqueur. Il s'agissait d'une épinglette sterling symbolique évoquant le curling. En plus des personnes ci-haut nommées, qui assistaient au banquet de clôture de ce bonspiel, on remarquait aussi Mme Léo McLaren, vice-présidente, Mlle Gaby Bouchard, secrétaire, Mme John Brady, Mlle Gemma Bertin, Mme C.F. Doak, Mme D.H. Anning, Mme W.R. Brook, Mme Dan Carlin, Mlle Isabelle Caron, Mlle Marguerite d'Anjou, Mme Charles Demers, Mme Dan Wilson, Mlle Cécile Perrenault.

Deux bonspies féminins se tiendront à Matane, les 2 et 3 février, et à Baie-Comeau, les 7, 8 et 9 février prochain.

Le tournoi d'échecs pour l'obtention du trophée "Crown Life" a débuté la semaine dernière à Rimouski.

D'après les renseignements gracieusement fournis par M. Omer Bérubé, la lutte promet d'être serrée jusqu'à la fin.

Voici les résultats de la deuxième ronde:

D'Auteuil 1 — Bérubé 1
D'Auteuil 2 — Pourzkowsky
Ross 1 — Bérubé 1
Gagnon 2 — Ross 0
Langlois 2 — Dr Boudreau 0
Langlois 0 — Pourzkowsky 2
Daigle 1/2 — Dr Boudreau 1/2
Pourzkowsky 0 — D'Auteuil 2
Bérubé 1 — Ross 1

Légende 1: partie gagnée
1/2: partie nulle
2: deux parties gagnées.

Les hommes de Magella Laforest reviennent de l'arrière pour triompher 6 à 2. — Roland Savard réussit le tour du chapeau. — Savard (3), Vandal (2), et Gaudreault comptent pour les vainqueurs. — Sénécal et Harrisson réussissent les buts du Rimouski. — Partie dénuée de rudesse. — Sept punitions infligées par les arbitres Kovalchuck et Gaboury. — (par Marc Vaillancourt)

Matane 6, Rimouski 2

Un ralliement de trois buts dans l'espace d'une minute et trente-trois secondes, à la fin de la première période, a permis une victoire de 6 à 2 au club de Matane contre les Feuilles d'Érable de Rimouski, au Palais des Sports, à Matane, vendredi soir, le 25, devant environ 2.300 amateurs.

Privés des services de Gervais Rioux et Amédée Raymond, les Rimouskois ont affiché une très belle tenue.

Mario Sénécal a donné un avantage de 1 à 0 au Rimouski, dès le milieu de la période initiale, mais les hommes de Magella Laforest comptèrent trois buts en moins de deux minutes pour prendre les devants 3 à 1, et conserver ainsi les avantages jusqu'à la fin de la partie.

La partie fut dénuée de rudesse et sept punitions furent imposées sur les arbitres Kovalchuck et Gaboury, dont trois aux vainqueurs. Le jeune gardien de buts du Rimouski, André Label, s'est surpassé dans la période initiale en bloquant 16 lancers dirigés de tous les angles. Pendant ce temps Raymond Lapointe reçut seulement 4 lancers.

Tirant de l'arrière par 3 à 1, les Rimouskois comptèrent l'unique but de la deuxième période lorsque Yvon Harrisson déjoua Lapointe sur des passes de Jean-Louis Burgess et Guy Gimaël.

Menant 3 à 2, au début de l'engagement final, les Matanais continuèrent d'attaquer la forteresse du Rimouski, alors que des buts de Gaudreault, R. Savard et Vandal portèrent le compte final 6 à 2 en leur faveur.

La défensive du Matane a été à la hauteur de la situation et la brillante tenue de Ste-Marie, Chainé, Savard et Glaude a privé les Rimouskois de plusieurs buts. Les hommes de Jules Blais ont été très malchanceux autour des buts.

Roger Ste-Marie priva le Rimouski d'un but assuré alors qu'il bloqua la rondelle pendant que Raymond Lapointe était hors de ses buts.

Dans les coulisses. — Freddie Kovalchuck, qui fit partie de l'équipe de Matane au cours des deux dernières années, agissait comme arbitre... Calecta n'a pas joué pour Matane... Le trio St-Onge-Laliberté-Dussault a été remanié... Bigras est de plus en plus effectif pour Matane... Nous avons appris après la partie que la direction du Matane tente d'établir en permanence Magella Laforest, à Matane... En l'absence de Gervais Rioux et Amédée Raymond, un nouveau trio a été formé avec Phil. Brillant, Paul Brillant et Jean-Louis Burgess... Un verre, lancé sur la glace, au cours de la troisième période, a failli blesser le cerbère André Label...

SOMMAIRE

Première période	
1—Rimouski: Sénécal	10.50
2—Matane: Vandal	
3—Matane: Gaudreault-Bigras	17.26
4—Matane: R. Savard	18.26
5—Rimouski: Harrisson	
6—Matane: (Chainé-Laliberté)	18.59
Punition: Villeneuve	

Deuxième période	
5—Rimouski: Harrisson	
6—Matane: (Burgess-Gimaël)	6.37
Punitions: Gaudreault, Berger, Chainé	

Troisième période	
6—Matane: Gaudreault	
7—Matane: R. Savard	7.46
8—Matane: Vandal	
Punitions: d'Astous, Glaude, Ste-Marie	

Rivière-du-Loup défait Trois-Pistoles 8 à 6

Les "Loups" de Rivière-du-Loup ont défait les "Lions" de Trois-Pistoles par 8 à 6, le 24 janvier, à l'aréna de Rivière-du-Loup.

Gaston Gagnon a compté trois buts pour les vainqueurs. Raymond Casault a compté deux fois tandis que St-Pierre, Roy et Doucet enregistrèrent les autres. Picard a compté deux buts pour les "Lions" tandis que Lepage, Fontaine, St-Pierre et Cadieux enfilèrent les autres buts des perdants.

Section mixtes

Equipe	PJ	G	P	PP	PC	Pts
Rouleau	6	5	1	86	63	5
Belzile	6	4	2	83	59	4
Saulnier	3	3	0	45	30	3
Bellavance	6	2	4	53	62	2
Lacombe	6	1	5	63	70	1
Langlois	3	3	0	45	30	3

Section dames

Equipe	PJ	G	P	PP	PC	Pts
Lacombe	6	5	1	83	43	5
Bellavance	3	1	2	28	37	1
Tremblay	3	0	3	15	45	0

Section hommes

Equipe	PJ	G	P	PP	PC	Pts
Côté	5	4	1	69	56	4
Labbé	6	3	3	76	76	3
Hoppell	6	3	3	62	66	3
Belzile	3	3	0	45	26	3
Roberge	3	2	1	43	30	2
Michaud	6	2	3	60	59	2
Pelletier	6	2	4	55	76	2
Janelle	3	1	2	37	39	1
Thériault	3	0	3	26	45	0

Section mixtes

Equipe	PJ	G	P	PP	PC	Pts
6—Trois-Pistoles: Fontaine						
7—Trois-Pistoles: Picard						
8—Riv.-du-Loup: Doucet						
9—Trois-Pistoles: St-Pierre						
10—Riv.-du-Loup: Gagnon						
11—Riv.-du-Loup: Gagnon						
12—Trois-Pistoles: Picard						
13—Trois-Pistoles: Cadieux						
14—Riv.-du-Loup: Casault						
Punition: Rossignol						

Section hommes

Equipe	PJ	G	P	PP	PC	Pts
6—Trois-Pistoles: Fontaine						
7—Trois-Pistoles: Picard						
8—Riv.-du-Loup: Doucet						
9—Trois-Pistoles: St-Pierre						
10—Riv.-du-Loup: Gagnon						
11—Riv.-du-Loup: Gagnon						
12—Trois-Pistoles: Picard						
13—Trois-Pistoles: Cadieux						
14—Riv.-du-Loup: Casault						
Punition: Rossignol						

Section dames

Equipe	PJ	G	P	PP	PC	Pts
6—Trois-Pistoles: Fontaine						
7—Trois-Pistoles: Picard						
8—Riv.-du-Loup: Doucet						
9—Trois-Pistoles: St-Pierre						
10—Riv.-du-Loup: Gagnon						
11—Riv.-du-Loup: Gagnon						
12—Trois-Pistoles: Picard						
13—Trois-Pistoles: Cadieux						
14—Riv.-du-Loup: Casault						
Punition: Rossignol						

Section mixtes

Equipe	PJ	G	P	PP	PC	Pts
6—Trois-Pistoles: Fontaine						
7—Trois-Pistoles: Picard						
8—Riv.-du-Loup: Doucet						
9—Trois-Pistoles: St-Pierre						
10—Riv.-du-Loup: Gagnon						
11—Riv.-du-Loup: Gagnon						
12—Trois-Pistoles: Picard						
13—Trois-Pistoles: Cadieux						
14—Riv.-du-Loup: Casault						
Punition: Rossignol						

Section dames

Equipe	PJ	G	P	PP	PC	Pts
6—Trois-Pistoles: Fontaine						
7—Trois-Pistoles: Picard						
8—Riv.-du-Loup: Doucet						
9—Trois-Pistoles: St-Pierre						
10—Riv.-du-Loup: Gagnon						
11—Riv.-du-Loup: Gagnon						
12—Trois-Pistoles: Picard						
13—Trois-Pistoles: Cadieux						
14—Riv.-du-Loup: Casault						
Punition: Rossignol						

Section mixtes

Equipe	PJ	G	P	PP	PC	Pts
6—Trois-Pistoles: Fontaine						
7—Trois-Pistoles: Picard						
8—Riv.-du-Loup: Doucet						
9—Trois-Pistoles: St-Pierre						
10—Riv.-du-Loup: Gagnon						
11—Riv.-du-Loup: Gagnon						
12—Trois-Pistoles: Picard						
13—Trois-Pistoles: Cadieux						
14—Riv.-du-Loup: Casault						
Punition: Rossignol						

Section dames

Equipe	PJ	G	P	PP	PC	Pts
6—Trois-Pistoles: Fontaine						
7—Trois-Pistoles: Picard						
8—Riv.-du-Loup: Doucet						
9—Trois-Pistoles: St-Pierre						
10—Riv.-du-Loup: Gagnon						
11—Riv.-du-Loup: Gagnon						
12—Trois-Pistoles: Picard						
13—Trois-Pistoles: Cadieux						
14—Riv.-du-Loup: Casault						
Punition: Rossignol						

Section mixtes

Equipe	PJ	G	P	PP	PC	Pts
6—Trois-Pistoles: Fontaine						
7—Trois-Pistoles: Picard						
8—Riv.-du-Loup: Doucet						
9—Trois-Pistoles: St-Pierre						
10—Riv.-du-Loup: Gagnon						
11—Riv.-du-Loup: Gagnon						
12—Trois-Pistoles: Picard						
13—Trois-Pistoles: Cadieux						
14—Riv.-du-Loup: Casault						
Punition: Rossignol						

L'établissement rural dans Rimouski

(Rapport de la Société diocésaine de colonisation pour 1951)

La somme des demandes de lots donne cette année les chiffres de 1,784 aspirants. C'est une baisse sur ceux de l'an dernier qui en révélait 1,920. Si nous divisons les deux sections, celle de Rimouski et celle du Témiscouata, plus petite, nous trouvons pour la première 1,377 demandes et pour l'autre 407. La diminution s'accuse surtout dans cette dernière partie du diocèse, puisque l'an dernier Rimouski avait 1,392 candidats et Témiscouata 528.

Il est intéressant aussi de compiler les demandes en tenant compte de l'âge des requérants. Nous les classons en trois groupes. Dans le premier, ce sont des jeunes de 18 à 26 ans. Le deuxième se compose d'aspirants âgés de 26 à 31. Il s'agit de jeunes ménages en grande partie. Enfin, celui des candidats de 31 ans et plus représente lui aussi des jeunes ménages d'origine terrienne, mais ceux-ci retournent à la terre une seconde fois, dégoûtés qu'ils sont de la vie de journalier essayée pour quelque temps. Dans ce dernier groupe on compte également celui qui demande un lot de support ou le père d'une famille nombreuse qui, voulant bénéficier de l'aide de l'Etat, décide de recommencer à neuf dans une contrée plus éloignée où il trouvera facilement l'espace nécessaire pour l'établissement de tous ses fils qui aimeront à faire comme lui.

D'après ces données, en remontant en arrière, nous obtenons les statistiques suivantes :

Total des demandeurs	de 18 à 26 ans,	26 à 31,	31 et plus.	
1948	1,674	34.93%	16.73%	44.27%
1949	1,682	37.62%	17.89%	47.4 %
1950	1,920	37.64%	15.86%	46.5 %
1951	1,784	32.34%	18.33%	49.33%

Bien des conclusions pourraient se déduire d'un tableau comme celui-ci. Sans insister, remarquons tout de même que les moyennes sont assez constantes et plus élevées dans les groupes où les gens sont intéressés à avoir un lot d'abord pour s'établir, et non pour toute autre fin. Celui des jeunes est à noter tout particulièrement. Tant que ces proportions se maintiennent, on pourra parler de colonisation.

Maintenant, est-ce que les quelques 1,200 qui ont été reconnus par la Société diocésaine et le Ministère comme admissibles dans le plan de la colonisation ont aujourd'hui un lot ? Certes non ! Un certain nombre d'entre eux ont demandé un lot non disponible et n'en ont pas choisi d'autre par la suite ou ont remis leur projet à plus tard. Mais où se sont établis les autres ?

Dans le diocèse.

Une trentaine ont choisi des lots dans les bords de rangs ouverts en 1950 pour compléter la paroisse de Saint-Nil, tandis que 45 environ ont occupé des lots nouvellement concédés dans Cherbourg et Saint-Charles-Garnier. D'autres ont demandé des lots dispersés çà et là à la grandeur du diocèse. Il y en aurait eu certes un bon groupe dans des endroits comme La Mission de l'Esprit-Saint, la Trinité-des-Monts et le Lac-Sauvage, si la solution du complément de leur limites avait été réglée.

A l'extérieur.

C'est dire qu'un bon nombre ont fixé leur choix vers l'extérieur, là où la bonne terre attend nos Canadiens avant que les immigrants ne prennent la meilleure part. Il va sans dire que les bons éléments de l'étranger sont désirables, mais il est certes raisonnable que nous gardions notre part de ces régions fertiles afin d'être toujours chez nous dans notre Canada.

Quatre ou cinq familles, dont une entre autre de 14 enfants, sont allées s'établir à la Rivière-à-la-Paix, et quatre sont parties pour l'Ontario-Nord. Le coin qui en a intéressé le plus, et cela en plus grand nombre que jamais, c'est l'Abitibi. Le nombre exact de ceux qui ont demandé pour y aller ne nous est pas connu, mais on peut juger de leur grand nombre, car à l'automne plus de 268 avaient reçu leurs avis de départ. En définitive peu sont allés dans la région, même après avoir reçu jusqu'à trois avis de départ. Environ 20% sont partis et y demeurent toujours satisfaits : 55 familles sont allées enrichir l'Abitibi de 464 âmes.

On peut se demander ici les raisons du peu de persévérance d'un si grand nombre. Il faut mentionner l'embauchage plus actif, les salaires plus élevés dans le bois et vers les centres miniers. D'autres, en assez grand nombre, remettent leur projet à l'année suivante, et ainsi toute la série des procédures recommencera encore une fois pour eux. Enfin, un trop grand part ont tout abandonné pour s'en aller en ville.

A tout événement, à la fin d'une année qui, malgré tous ces obstacles, a obtenu des résultats, mais pourrait en obtenir de plus grands encore, nous souhaitons cordialement avec bien d'autres que les

bons lots pour la culture soient concédés en plus grand nombre, afin que nous puissions avoir quelque chose à offrir dans notre milieu.

De plus, il semble juste de dire avec M. C.-E. Couture, agent général de la Colonisation aux Chemins de Fer Nationaux du Canada, que la grande misère pour faire de la colonisation de notre temps est causée par ce fait que nos gens en général ne savent plus aimer, n'arrivent plus à aimer en dehors de la piastre. Ce n'est donc pas à tort que, de concert avec la Société Canadienne d'Établissement, l'U.C.C. s'occupe tant de colonisation, utilisant des moyens tels que comités d'établissement, conférences, équipes d'études, afin d'intéresser tout le monde rural, surtout nos jeunes et nos bûcherons, à cette question capitale. Donc, pour avoir encore plus de succès en colonisation, développons ou rendons à notre peuple canadien sa mystique agricole. Par malheur aujourd'hui, chez un grand nombre de ruraux, on n'a plus la hiérarchie des valeurs; c'est au signe de piastre que tout s'évalue, compte tenu de rien d'autre chose. Il faut donc arriver à faire respecter, à faire aimer ce qui a une réelle valeur sans être évalué à prix argent.

Si par l'étude et la réflexion on parvenait à donner cette orientation à notre peuple, la plus grande partie de la propagande pour la colonisation serait déjà faite. Car on serait persuadé qu'il n'y a pas de valeur matérielle plus importante que notre sol canadien auquel il faut rester attaché et qu'il faut travailler même au prix de sueurs.

Les secrétaires.

Rimouski, janvier 1952.

Avez-vous des questions à poser concernant l'assurance-chômage ou le placement ?

Nous publions sous la présente rubrique des questions concernant l'assurance-chômage et le placement ainsi que les réponses données par la Commission d'assurance-chômage.

Si un point en particulier touchant l'assurance-chômage vous semble obscur, n'hésitez pas à adresser votre question au bureau de la Commission d'assurance-chômage, à Rimouski. Nous vous en communiquerons la réponse sous la présente rubrique.

Voici quelques questions et réponses susceptibles de vous intéresser.

Question. Combien de temps dois-je travailler avant de pouvoir retirer des prestations d'assurance-chômage ?

Réponse. Avant d'établir le droit d'une personne aux prestations, il s'agit d'examiner non pas tant le nombre de jours de travail que celui des contributions versées. Lors de sa première réclamation, l'assuré doit avoir versé au moins 180 contributions au cours des deux années précédant immédiatement la date de la réclamation et au moins 60 contributions durant les 52 dernières semaines ou 45 contributions au cours des 26 dernières semaines. Il existe certaines dispositions re-

latives à la prolongation de ces périodes statutaires.

Question. Je suis charpentier. Je suis propriétaire d'une petite propriété sur laquelle il y a du bois debout. Si je vends les droits de coupe de bois sur ce lopin de terre, est-ce que mes prestations d'assurance-chômage en seront modifiées ?

Réponse. La vente à un individu ou à une compagnie des droits de coupe de bois sur un lopin de terre ne modifie en rien les droits aux prestations, pas plus que si toute la propriété était vendue.

Les fines herbes

par la Section des Consommateurs Service des Marchés Ministère de l'Agriculture au Canada

Le renom de la cuisine française provient de ce que les cuisiniers savent user avec art des fines herbes et des épices pour assaisonner et aromatiser les mets. Aux prises avec les difficultés d'un budget alimentaire limité, la maîtresse de maison canadienne-française doit souvent présenter des plats de viande "allongée" avec des féculents et des matières protéiques d'origine végétale. Ces mets sont appréciés en autant qu'ils sont bien assaisonnés, c'est pourquoi la ménagère doit avoir au moins quelques notions sur les substances condimentaires.

Les Economistes ménagères de la Section des Consommateurs, Ministère de l'Agriculture du Canada préparent en ce moment un tableau sur la provenance et l'emploi des fines herbes et des épices. En attendant le tableau elles rappellent que parmi les fines herbes, la sarriette, le persil et le cerfeuil sont généralement employés pour relever le goût des mets aux légumineuses : soupe aux pois, aux haricots, etc.; que la marjolaine accompagne bien les préparations culinaires à base de bœuf... que la sauge est le condiment du porc, la menthe celui de l'agneau et le thym du veau.

Les recettes de bouillons et de ragouts suggèrent souvent l'addition d'un bouquet garni. Ce dernier se compose de trois ou quatre branches de persil (feuilles et tiges), d'une brindille de thym, d'une demi-feuille de laurier. Enfermer le thym et laurier dans le persil, plier les tiges par dessus, ficeler le tout. Il faut employer légèrement thym et laurier parce qu'ils ont un arôme très prononcé qui risque de dénaturer le goût du mets auquel ils sont ajoutés.

Les fines herbes les plus employées sont disponibles dans un bon nombre d'épicerie, soit en ballots au comptoir des légumes frais, soit en petits boîtes au comptoir des épices et essences. Les ménagères qui ont un jardin peuvent cultiver des fines herbes en septembre les marchés offrent une assez bonne variété de fines herbes à l'état frais. Cueillir ou acheter les fines herbes juste avant la floraison, elles sont alors plus vertes et ont un goût plus délicat. Laver, égoutter, déposer sur une grille recouverte d'un papier et sécher à l'abri de la poussière. Garder à couvert dans un endroit sec.

St-Ulric

Nos félicitations à Mlle Gisèle Roy qui a reçu une prime de \$20.00 pour ses succès dans l'enseignement, à St-Léandre, à l'école No 1 qu'elle dirigeait durant l'année scolaire 1950-51. Mêmes félicitations à Mlle Laure Ouellet qui a aussi reçu une gratification de \$20.00 pour ses succès dans l'enseignement à l'école No 6, durant la dernière année scolaire. Ses félicitations ont été envoyées du département de l'Instruction publique par l'entremise de M. l'inspecteur L. Gagnon, de Matane.

Mlle Donald Lagacé est revenue dans sa famille après avoir passé deux mois et demi à l'hôpital St-Rédempteur à Matane.

Mme Alphonse Duret est allée à l'hôpital St-Sacrement à Québec. M. et Mme Polydore Bernier sont de retour ici après un court séjour à l'Hôtel-Dieu de Lévis.

M. l'abbé Charles Morin, professeur au séminaire de Rimouski, a passé quelques jours chez M. et Mme P.-A. Parent.

M. l'abbé Paul-Émile Lamarre, curé à Ste-Adélaïde, a rendu visite, dernièrement à ses parents M. et Mme Jean-Bte Lamarre.

Mlle Roland Roy est revenue chez son père M. Hormidas Roy, après avoir passé quelques mois à Trois-Rivières pour l'amélioration de sa santé.

Mlles Marie-Paul Fournier et Jeannine Bernier, e.g.m., de l'hôpital Notre-Dame à Montréal, sont venues passer leurs vacances ici. M. et Mme Eudore Ouellet (Estelle Lamarre), sont retournés à Baie-Comeau après avoir passé quelque temps chez M. et Mme Jean-Bte Lamarre.

Mlle Marie-Paul Roy, de Québec, a passé la première semaine de janvier chez Mme Jean-Bte Roy. M. et Mme Georges Fournier sont allés à Québec et à Lauzon tout dernièrement.

Mlle Jeannine Ouellet est allée reprendre son emploi à Québec après quelques semaines de vacances passées chez ses parents M. et Mme Philippe Ouellet.

Mlle Rose Dubé, de Montréal, a rendu visite à ses parents M. et Mme Jos. Dubé.

M. et Mme Norbert Duret (Armandine Gendron) sont allés à Sorrel chez Mme Maurice Ouellet (Berthe Gendron) au début du mois.

Le 29 décembre, a été baptisée Madone-Lucile, enfant de M. et Mme Léopold Blier (Denise Ross). Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Ross, oncle et tante. Porteuse, Mlle Colette Ross.

Le 10 janvier, ont eu lieu les funérailles de Mme Eugène Ouellet (Emilie Jacques), décédée le 7, après une courte maladie, à l'âge de 51 ans.

La police du village

Dans nos villages où la paix est rarement troublée, on pense rarement à celui ou à ceux qui ont accepté de veiller à notre sécurité. A Saint-Vivien, village typique de chez-nous, un brave citoyen a accepté de faire régner l'ordre dans cette petite communauté; c'est Pierrot Picotte, connu de tout le monde. Il fait son travail consciencieusement et sans rémunération, bien entendu. Il a accepté comme un honneur d'être la Police du Village.

Consentant de l'importance de ses fonctions, le gardien de la paix n'entend pas qu'on se moque de lui, comme on a pu le voir dernièrement au Curé de Village. Il se demandera, par exemple, comment il doit sévir contre l'institutrice qui a fait entrer un cheval dans l'école, mais heureusement dans ce cas l'affaire sera fort bien réglée par le Curé qui se portera garant de l'institutrice. On peut donc dire qu'à Saint-Vivien, comme dans un vrai village de chez-nous, la paix est bien gardée, mais que la justice est rendue de façon très équitable. Ne manquez pas d'écouter chaque jeudi à 8 h. du soir Le Curé de Village, programme diffusé sur le réseau français de Radio-Canada et commandité par Canadian Industries Limited.

PETITES ANNONCES

Tarif des petites annonces
.01 du mot — minimum .25

ETAL DE BOUCHERIE à vendre Au Complet, très bon poste et une bonne clientèle. Livraison immédiate. Mme Maurice Lavole, C.P. 123, Bie, Co. Rimouski, Tél. 276.

Ste-Odile

A été baptisée, le 14 janvier, Marie-Georgette-Brigitte, enfant de M. et Mme Joseph Patry (Rita Lemieux). Parrain, Mlle Georgette Lemieux; porteuse, Mlle Jeannine Lemieux, tantes et oncles.

Le 18 janvier a été baptisée Marie-Thérèse-Reine, enfant de M. et Mme Louis Dubé (Yvette Labbé). Parrain et marraine, M. et Mme Albert Labbé, oncle et tante.

Mme Marcel Lauzier et sa fille Denise sont retournées ces jours derniers à Fall-River où elles demeurent.

Dimanche, le 27 janvier, eut lieu au sous-sol de l'église une assemblée des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Etait présent M. l'abbé Pierre Bélanger, aumônier des Lacordaire au Séminaire, M. l'aumônier Gosselin, de Ste-Odile, les membres du conseil, et un nombre de Lacordaire et de sympathisants.

La réunion débuta par la prière. Ce fut ensuite le mot de bienvenue de M. le président et la lecture du procès-verbal par Mlle la secrétaire. Un chant lacordaire fut ensuite exécuté par la chorale des Jeanne d'Arc. Pour faire suite au programme, on vit une petite pièce intitulée Tireur de thé. La chorale se présenta de nouveau avec Le vieux chalet. Suit une conférence par Mlle la présidente; sa causerie avait pour but de répondre à cette question: Pourquoi des femmes dans le mouvement Lacordaire?

Elle exposa brièvement les devoirs de la jeune fille et de la mère de famille et l'exemple qu'elles doivent donner. Elle montra les avantages qu'il y a pour la femme d'être abstinent, et les conséquences affreuses pour celle qui est intempérante. Elle fut remerciée et applaudie par l'assistance.

Vient ensuite une pièce intitulée: Tirade du nez de Cyrano de Bergerac suivie d'une récitation: Le roi boitoux.

M. l'abbé Pierre Bélanger adressa la parole; il parla en quelques mots des contributions et nous fit part de ses expériences lacordaires qu'il fit lors de son voyage en Palestine, en France, en Italie, en Irlande, en Ecosse et en Angleterre. Il fut remercié par M. le président au nom de toute l'assistance. Vint une autre pièce ayant pour titre: Les quatre cercles. M. l'aumônier adressa ensuite la parole et parla du côté spirituel du mouvement.

L'Ascension

Mardi, le 22 janvier, est décédée Odile Gallant, épouse de M. Alfred Francoeur, à l'âge de 59 ans. Les funérailles eurent lieu vendredi, le 25 janvier. La défunte laisse pour la pleurer, son époux M. Alfred Francoeur; ses filles, Mme Xavier Chénisson (Lucienne), Mme Augustin Gallant (Alexina), Mme André-Albert Langlois (Bertha), de St-Léon et Mme Paul Rioux (Gracieuse), de l'Ascension; Mlles Germaine, Antonia, Clorina, Laurette, Adrienne, Eugénie et Fernande Francoeur, toutes de l'Ascension. Elles laissent aussi deux fils, MM. Louis et Eugène Francoeur, de l'Ascension. Ses frères, MM. Alfred et Paul Gallant; M. J.-Baptiste Gallant, de Causapsac; M. Raoul Gallant, de St-Jean-de-Brébeuf. Aussi de nombreux neveux et nièces et nombre d'amis.

M. et Mme Ernest Francoeur eurent aussi la douleur de perdre, la semaine dernière, leur fils Daniel, âgé de deux ans.

Aux familles éprouvées par ces deuils, nous présentons nos plus sincères condoléances.

AGENTS DEMANDES pour ville de RIMOUSKI. Chance exceptionnelle pour personne désireuse de se créer un commerce intéressant et rémunérateur. JITO vous offre un territoire bien cultivé, en plus 225 produits connus, garantis, articles toilette, médecines, nécessités culinaires, domestiques, thé, café, etc. \$18.00 requis. AUCUN RISQUE. Détails - JITO, 5130, St-Hubert, Montréal.

A VENDRE, CAUSE DE DEPART. Mobilier de salon; comprenant "Divan", pouvant faire un lit. Usage 3 mois. A 1/2 prix. Aussi un piano usagé en très bon ordre. S'adresser à 2, ave "Rouleau". Tél. 4373, Rimouski.

MAISON A VENDRE - Maison deux étages 26 x 28. Bien finie, eau courante, électricité, fourniture à air chaud. Excellent poste pour commerce. Située au carrefour des routes Ste-Odile et 2e rang. Aussi un grand terrain et un verger. Vente: cause départ. Pour informations, voyez M. Jos. Gagnon, Ste-Odile ou écrivez à J. St-Pierre, Baie St-Paul.

CHANCE EXCEPTIONNELLE offerte à personnes ambitieuses de se créer une carrière dans la vente de 250 nécessités garanties. Nos détaillants se font de \$50. à \$75. par semaine. Bons territoires libres dans votre entourage. Pour détails, écrivez à: FAMILLEX, 16000 De Lorimier, Montréal.

LOGEMENT DEMANDE - 5 ou 6 pièces pour famille de 3 personnes, maximum \$50.00. S'adresser à téléphone 3437.

FILLE DEMANDEE, pour ouvrage général dans maison privée, 3 personnes. S'adresser à téléphone 3667.

CHARRUE A NEIGE POUR AUTO A VENDRE - Pratique pour ouvrir un chemin. Craprons universels que l'on peut ajuster aux pare-chocs. Doubleur de tavelle protégeant le pare-chocs. Lame conçue 80 pouces de longueur, 12 pouces de largeur. Acier 1/8 de pouce d'épaisseur. Toute neuve \$42.00. C. P. 263, Rimouski, P.Q.

A VENDRE ou à louer, un hôtel meublé, très moderne. Eau courante chaude et froide. Livraison immédiate. Grand terrain. Aussi, 4 maisons et un garage, tout sur même terrain, rapportant de gros profits. A vendre, pour cause de maladie. Pour plus d'informations, s'adresser à Hôtel Charron, V. Charron, prop., Lac-des-Aigles, Co. Rimouski.

AVIS à ceux qui désirent s'établir à Québec. Nous avons plusieurs commerces à vendre, maison de chambres, restaurants, épicerie, etc... Adressez à Pinard & Demers, 38 rue Caron, Ch. 3, Québec.

ATTENTION CULTIVATEURS, qui avez une tondeuse pour les animaux. Nous sommes en mesure de les aiguiser. Le prix n'est pas plus élevé que lorsque vous les envoyez en dehors. Nous avons les machines voulues pour les aiguiser à la perfection. Aussi aiguillage en général. Prix: 75¢ le set, par la poste 85¢. Adressez-vous à: M. Omer Lepage, 139 rue Tessier, Rimouski-Ouest.

VENDONS, ECHANGONS, meubles de toutes sortes, neufs et usagés. - Mobiliers de chambre - salon - cuisine, poêles, laveuses, etc. Les Enclères Cherrier, Enr., 1, Ave. Rouleau, angle St-Germain, Rimouski, Tél. 4373.

A VENDRE, 150e Gauthier "Royal" pour couvertures et lambris, feuilles de 6 à 15 pi. de long. Largeur 36 pouces couvrant 32". Prix et échantillons fournis sur demande. Estimé fourni gratuitement en nous envoyant la longueur du faite et des chevrons. Achetez directement de la manufacture. A. L. GONNEVILLE, MFG. Dept. 23, Charette, Qué.

Sur les ONDES de

Le chapelet, à 7 h. 15, sur semaine, émission irradiée directement de l'archevêché. Le dimanche, à 7 h. 30.

Nos artistes locaux, mardi soir, à 8 h. 15, émission qui reviendra sur les ondes de CJBR, chaque semaine, à partir du 5 février.

Sur la scène de l'actualité, chaque mercredi soir, à 8 h. 15, traitant des événements les plus saillants de la semaine dans Rimouski. Mercredi, les cinéphiles peuvent entendre un reportage sur l'assemblée annuelle de la Croix-Rouge, préparé par Pierre Paquet, un reportage sur Paul Loyonnet, préparé par Jean Tétrault, sur la réorganisation du hockey à Rimouski, préparé par Bernard Langlois et un communiqué de Pauline Lepage sur les cours de couture post-scolaires qui débuteront à l'Institut Familial dirigé par les SS. du St-Rosaire de Rimouski, le 5 février prochain.

Dites-moi le bruit mystérieux, commandité par Tony, chaque jour, à 5 h. 45. Emission animée par Bernard Goulet.

Ramirez et Pelletier à une même émission

C'est peut-être en raison des présents froids, mais il semble qu'on entend avec un plaisir particulièrement vif à ce temps-ci de l'année les interprètes des pays du soleil - comme par exemple Carlos Ramirez, qui présentera Radio-Carabin sur les ondes de Radio-Canada mercredi soir, 6 février, à neuf heures.

Spécialiste des chansons de l'Amérique du Sud dont il est originaire, Carlos Ramirez a tourné à Hollywood et sa réputation s'est étendue au loin par le disque et la radio. A la chaleur de sa voix, Ramirez ajoute celle de sa personnalité qui à elle seule aurait suffi à faire son succès.

En plus de Ramirez, Carabin présente une surprise de grande classe. En effet, nul autre que l'éminent artiste qu'est Wilfrid Pelletier, directeur du Conservatoire de musique et chef d'orchestre réputé, accompagnera au piano une brillante jeune élève, Marcelle Perrier. Agée de 13 ans seulement, Marcelle Perrier qui étudie sous J. Charuk et Noël Brunet a déjà été soliste aux Matinées symphoniques et le fait que M. Pelletier la présente lui-même au public radiophonique témoigne de son brillant talent.

Les boute-en-train de l'émission, Roger Garand et sa bande de Luons, Louis Bédard et son orchestre, les Gamins de la Gamme qui de semaine en semaine affirment leur popularité, s'allieront aux vedettes musicales pour rendre cette émission vraiment mémorable.

Evaluez votre partenaire, à 8 h. 30, chaque vendredi soir, où l'esprit, l'entraîné, la gaieté pétillent. Emission commanditée par les produits Lowney's.

Pour les jeunes, chaque samedi, à 10 h. 30 a.m. Samedi, le 19 février, on procédera au tirage des noms de trois élèves qui se sont classés les premiers de leurs classes aux concours de fin de janvier. Qu'on n'oublie pas d'envoyer son nom, les premiers de chaque classe, avec une attestation de l'institutrice ou du professeur.

La Caisse Ogilvie, chaque matin, du lundi au vendredi, à 10 heures, avec son gros lot (\$117), sa devinette.

Le Casino Oxo, à 10 h. 10, chaque matin, avec son concours et son gros lot: \$62.00 au moment où nous préparons notre rubrique.

Le Buffet Marvins, à 10 h. 20, chaque jour. La question à résoudre: qui se cache sous le couvert d'une... chanson, avec son gros lot.

"Andalousie" au Théâtre lyrique

"Andalousie", un opéra récemment composé par François Lopez, est à l'affiche du "Théâtre lyrique" - commandité par Moisson's - lundi soir prochain le 4 février, de 9 h. à 10 h., sur les ondes de Radio-Canada. En vedette: Rudy Hirigoyen, Marthe Lapointe, Louis Bourdon et Jean-Paul Jeannotte. Jean Deslauriers dirigera l'orchestre; Albert Duquesne sera le narrateur et Roger Baulu, l'annoncéur.

Rimouski-Est

Est né le 22 janvier Joseph-Marcel-Antoine, enfant de M. et Mme Yvon Harrison. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Harrison, oncle et tante. Porteuse, Mme Paul-Émile Gasse, tante.

La Rédemption

M. et Mme Léo Marquis (Germaine Thériault) annoncent la naissance d'une fille le 25 janvier, baptisée le même jour sous les prénoms de Marie-Michèle-Ginette. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Francoeur, oncle et tante; porteuse, Mme Hormidas Charest, tante.

Gradué

M. Jean-Paul Boucher, de l'Isle-Verte, vient de graduer à l'École de radar de Kingston, Ont. Il s'est classé en premières places en conservant 78.7%.

SEMAINE DU 4 AU 9 FÉVRIER

RÉELLEMENT VENDUS... À PRIX RÉDUITS. Jusqu'à 30% sur certains modèles.

TABLES et CHAISES \$59.00 depuis

Chez Robert Dessureault MARCHAND DE MEUBLES

Maison essentiellement canadienne française et indépendante 322, rue St-Germain - RIMOUSKI - Tél. 3216

SURVEILLEZ LE SPECIAL DE CHAQUE SEMAINE!

Le centenaire de Louis Braille inventeur de l'écriture nocturne

par Albert MOUSSET

(S.L.F. No 412) — La France célèbre en 1952 l'anniversaire de la mort de Louis Braille dont le nom est attaché à l'invention d'un alphabet d'aveugles qui a été adopté dans la plupart des pays.

Le sort des aveugles a toujours été, en France, l'objet de la sollicitude des pouvoirs publics. Saint Louis fonda, entre 1254 et 1263, l'hôpital dit des "Quinze-vingts" pour trois cents gentilshommes auxquels les "Sarrasins" avaient crevé les yeux et qu'ils avaient ramenés de Palestine. Ce devait être une des rares institutions du Moyen Age appelées à survivre à tous les régimes. Symbole de la protection royale, ses pensionnaires portaient, depuis Philippe le Bel, une fleur de lis sur la poitrine.

Mais elle résolvait le problème de la vie matérielle des aveugles, non celui de leur rééducation. Il faut arriver à la veille de la Révolution pour que cette oeuvre de philanthropie trouve sa réalisation, grâce à Valentin Haüy, frère d'un célèbre minéralogiste qui fut membre de l'Académie des Sciences et dont il devait éclipser le renom.

Se promenant un jour sur la Place Louis XV, Valentin Haüy s'arrêta pour observer un groupe d'aveugles affublés de bonnets de papier et de lunettes en carton qui s'efforçaient d'exciter la pitié des passants en donnant un concert dont la cacophonie était plutôt faite pour les mettre en fuite. Il médita sur cette scène de la rue, et, ayant constaté qu'un de ces aveugles discernait au toucher l'effigie de la pièce qu'on lui glissait, il en conclut que la cécité conférait à ceux qui en étaient atteints une hypersensibilité tactile.

Il tira de cette constatation un nouvel enseignement quand il vit dans un concert, une pianiste viennoise aveugle, se servir de longues épingle placées sur une pelote pour déchiffrer sa partition. Ce fut pour lui le trait de lumière. Il élabora une méthode fondée sur l'utilisation de caractères en relief et en fit l'expérimentation sur un jeune aveugle-né, François Lesueur, qu'il présenta aux ministres de Louis XVI. Ceux-ci appelèrent l'attention au roi sur cette invention; ainsi fut décidée la création d'un établissement d'enseignement pour les aveugles. Son inauguration donna lieu, le 27 février 1785, à un concert organisé par l'Académie royale de Musique; pour ne pas effrayer les personnes sensibles, on avait pris soin de bander les yeux des enfants avec des étoffes de couleurs...

On joignait à l'enseignement de la lecture et du déchiffrement musical, l'apprentissage de métiers faciles; tricet, sparterie, corderie, empaillage.

Valentin Haüy était un théoricien inventif et persévérant, mais totalement dépourvu de l'esprit administratif. Découragé par les difficultés matérielles de son entreprise, il alla à Berlin et à Saint-Petersbourg fonder des institutions similaires, puis revint en France où il mourut pauvre et à peu près ignoré.

Si primitive qu'elle fût, sa méthode contenait le germe de tous les perfectionnements qu'elle devait recevoir par la suite. Elle avait fait sur le public une profonde impression; témoin ce quatrain qui en salua l'apparition:

Dans ce siècle ingénieux, Où l'homme enfante des merveilles, Ses yeux remplacent les oreilles, Le toucher remplace les yeux.

C'était en effet la base du système. Il reçut une première mise au point avec un officier de cavalerie, Charles Barbier, passionné pour la sténographie, qui, délaissant les signes alphabétiques, ramena à trente six les sons que

peut produire le vocabulaire français. Dans sa méthode, le point devenait le principe de l'écriture aveugle, comme la ligne est celui de l'écriture voyante. Mais cette écriture phonétique avait une grave insuffisance; elle était impropre au calcul et à la notation musicale.

La solution définitive du problème fut trouvée par un professeur de l'Institution, Louis Braille, qui, à l'âge de trois ans, s'était crevé les yeux en maniant une serpette. Mettant à profit les dispositions qu'ont les aveugles pour la musique, il avait tenu l'orgue dans diverses églises de Paris.

Il imagina une combinaison de dix signes; un point à gauche en donne dix nouveaux, un point à droite, dix autres. Cette combinaison forme autant de caractères faciles à discerner pour les doigts de l'aveugle et à percevoir pour l'oeil du voyant. A l'aide d'une règle adaptée à une planche, et d'un poinçon qui trace les points sur un papier un peu fort interposé entre la planche et la règle, l'aveugle peut tracer lui-même de droite à gauche ces caractères qu'il lira en retournant la feuille et en promenant le doigt de gauche à droite. Tel est, avec diverses améliorations, le principe qui, aujourd'hui encore, permet aux non-voyants, non seulement de lire et d'écrire, mais encore de disposer de signes de numération et d'une notation musicale propre à transcrire les partitions les plus compliquées.

C'est ce qu'on appelle au temps de Braille "l'écriture nocturne". Grâce à elle, les aveugles ont le moyen usuel de bénéficier de tous les bienfaits de l'instruction et du secours spirituel dont l'écriture est la source.

Son modeste inventeur méritait bien d'être compté au nombre des bienfaiteurs de l'humanité; il n'est que juste que le centenaire de sa mort donne lieu à un hommage officiel, auquel s'associeront dans le monde entier, toutes les institutions qui ont mis sa méthode en pratique.

Albert MOUSSET

Marguilliers

L'Alverne, Bon. — Un nouveau marguillier a été élu: M. Ernest Degrèce en remplacement de M. Rodolphe Mailloux. Il occupera le banc d'oeuvre avec MM. Antoine Tremblay et Amédée Lapointe.

Padoue. — M. Ludger Caron succède à M. Antoine Lecours, dont le terme d'office était expiré.

St-Irène. — M. Joseph Deschênes succède à M. Thomas Ruest, marguillier démissionnaire.

Ble. — M. Napoléon Dionne remplace M. Albert Durette, sortant de charge.

Baie-des-Sables. — Le nouveau marguillier élu est M. Joseph Fournier, cultivateur.

Décès

— Est décédé subitement, au Lac-Pitre, le 28 janvier, à l'âge de 73 ans, M. Paul Corbin, époux de Philomène Gagnon.

— A St-Jean-de-Dieu, à l'âge de 58 ans, M. Adélar Rioux, époux d'Eugénie Desjardins. Les funérailles ont eu lieu jeudi dans l'église paroissiale.

Maître en sciences

M. Roger-P. Morais, ingénieur forestier, de Causapsal, vient de recevoir un brevet de maître en sciences à la faculté de génie forestier de l'Université de l'Etat de New-York, au cours d'une cérémonie tenue ces jours derniers à Syracuse.

M. Morais est le quatrième Canadien à se voir décerner un brevet de maître en sciences de cette importante université des Etats-Unis.

M. Morais, fils de feu L.-de-G. Morais et de Mme Morais (Clara Gagnon), de Québec, a fait ses études universitaires à Laval. Il est le neveu de M. le notaire Emile Gagnon, de Ble.

St-Jean-de-Cherbourg

Baptêmes — Le 6 janvier, Francine, enfant de Joseph Marin et de Hermance Desrosiers; parrain et marraine, M. et Mme Léon Desrosiers, oncle et tante, de la paroisse de Grosses-Roches.

Le 21 janvier, Marie-Rose-Solange, enfant d'Albert Lamarre et de Rose-Alma Chouinard, parrain, Antonio Lamarre, marraine, Juliette Lamarre, frère et soeur.

Sépulture — Le 22 janvier avait lieu au milieu d'une assistance nombreuse, les funérailles de Mme Paul Gauthier (Exilda Jacques). A la famille éprouvée, nos sincères condoléances.

Va-et-vient — MM. Emile, Léon, René, Yvon et Mlle Thérèse Proulx sont allés à Sidney dernièrement pour assister aux funérailles de Mme Alice Proulx.

Mlle Thérèse Sioui est actuellement en promenade à Senneterre. Mlle Edmie Michaud est hospitalisée à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec.

L'art est un métier!

(O.N.F.) — A de rares exceptions près, l'art n'est pas un métier des plus rémunérateurs. Cela tient un peu au fait que l'artiste est le plus souvent mauvais financier, et beaucoup aussi à ce que l'art se prête mal au mercantilisme.

Sans doute, la plupart des artistes contemporains ne connaissent guère l'indigence et les tribulations dont ont souffert bon nombre de leurs devanciers. L'époque n'est plus où le grand Corneille n'avait pas un sou pour faire réparer ses chaussures éculées et percées; le temps est révolu où Maurice Utrillo vendait son génie aux boutiquiers de Montmartre, pour quelques pièces de monnaie. Mais même si, à l'heure actuelle, l'art suffit à faire vivre son homme il n'a pas encore créé beaucoup de fortunes.

Aussi, il est toujours étonnant d'entendre dire que des artistes exploitent leur inspiration de manière lucrative. Et pourtant, c'est le cas d'un groupe de peintres montrealais qui vendent leur art à tant le pied linéaire. C'est à Stanley Cosgrove et quelques collègues qu'il faut accorder le mérite de cette initiative à la fois artistique et commerciale. Ces artistes se réunissent pour discuter et pour peindre, non plus des aquarelles et des peintures à l'huile, mais des dessins aux lignes sobres et fortes qui serviront à parer madame et à embellir son foyer.

En effet, les dessins créés par ces artistes sont reportés sur de longues baudruches en soie qui servent à leur tour à les reproduire sur une grande variété de tissus. Ces tissus sont ensuite utilisés dans la fabrication de robes, de tentures et de housses. Les artistes ne vendent pas leurs idées originales, mais seulement les droits d'utilisation. Lorsque les tissus sont mis sur le marché, chaque vente rapporte une redevance à l'auteur du dessin.

Cette alliance audacieuse et inédite du commerce et de l'art fait le sujet d'une récente réalisation de l'Office national du film, dans la série Coup d'oeil. Chaque film de cette série mensuelle se compose de trois ou quatre brefs reportages sur différents aspects de la vie canadienne. Dans ce Coup d'oeil, le 34ème de la série, les caméras de l'Office font voir également la vie chez les pompiers volontaires de Kentville, en Nouvelle-Ecosse, et le travail d'hiver dans une ferme de la Saskatchewan.

Tristes fiançailles



Soirée de fiançailles... Le riche industriel B... veuf et légèrement cardiaque, marie sa fille à son fondé de pouvoirs, H... Mariage d'amour? Non... mariage imposé par le père. Pourquoi? Tout simplement par intérêt et pour détourner sa fille du penchant qu'elle éprouve pour son ami d'enfance, J... qui occupe un emploi effacé dans l'usine. Celui-ci, bien qu'invisible, n'a pas paru à la fête.

Mais tout a une fin... les invités sont partis et Henri, le dernier, prend congé de sa fiancée et de son futur beau-père. Ce dernier regagne sa chambre où, comme chaque soir, il absorbe un léger somnifère que lui a préparé son valet de chambre. Il se couche et s'endort rapidement. Mais il ne se réveillera plus. Dans la matinée, il est trouvé inanimé.

Crime? Accident? SOLUTION Il y a un crime... L'auteur: H... qui a agi par cupidité et par orgueil, voulant diriger l'usine tout seul. Pendant la fête il s'est éclipié un instant de la salle pleine de monde sans être vu et, connaissant les titres et les habitudes de la maison, il a substitué au breuvage anodin préparé par le valet de chambre une dose massive de somnifère qui devait provoquer l'arrêt du coeur.

La purification

Voilà certes l'une des plus touchantes fêtes de la T. S. Vierge, l'une des plus anciennes, aussi, dans l'Eglise. La procession de la Chandeleur évoque le voyage de Marie et de Joseph montant au temple pour y présenter l'Enfant-Dieu. Nous voudrions méditer attentivement sur les si belles oraisons de la bénédiction des cierges. En voici une entre les autres: "Seigneur Jésus-Christ, lumière véritable qui éclairas tout homme venant en ce monde, répandez votre bénédiction sur ces cierges et sanctifiez-les par les rayons de votre grâce; faites que comme la flamme de ces cierges dissipe les ténèbres de la nuit, une flamme invisible, à savoir la lumière éminente du Saint-Esprit, répande également sa clarté dans nos coeurs, les délivre de l'aveuglement du vice, et purifiant le regard de l'esprit, nous donne de pouvoir discerner ce qui vous est agréable en même temps qu'utile à notre salut; en sorte qu'après les obscurités et les dangers de ce siècle, nous puissions parvenir à la lumière qui ne fait jamais défaut".

Ah! si tous nos catholiques se mettaient à vivre de cette liturgie de l'Eglise, à se pénétrer des textes saints, combien rapidement notre monde serait changé. Dans tout foyer catholique digne de ce nom, on devrait vivre de cet esprit liturgique, se bien imprégner de cette vie intense de l'Eglise. En cette fête de la Purification, demandons à Marie de faire de notre âme un foyer de lumière, pour que notre âme apparaisse à tous une véritable chandeleur. De tout catholique, on devrait pouvoir dire: Quelle vie spirituelle intense rayonne de lui! Pourtant, hélas, trop de catholiques ont tendance à cacher leur appartenance au Christ, Vie de l'âme. Il ne faut pas avoir trop l'air catholique, se disent ces pseudo-catholiques, qui n'ont pas compris que le baptême est un sceau indélébile. On voudra appartenir visiblement à toutes les associations politiques, sociales ou sportives... Et quand il s'agit de manifester ouvertement son allégeance au Seigneur, on hésite, on redoute les moqueries... Pourquoi? Est-ce que le Christ et Marie sont vraiment les souverains de notre vie? Ah! quelle est ridicule cette habitude de trop de catholiques de rougir ainsi de Dieu et de Marie! Cette faiblesse incompréhensible, inexcusable, n'est-elle pas un signe troublant que notre catholicisme n'est pas vivant, que nous sommes comme des membres morts dans la vie de l'Eglise. Un membre vivant fonctionne normalement...

Demandaons à Marie, en cette fête de la Chandeleur, que l'ère des catholiques sans conviction, sans principes, sans courage, sans héroïsme, soit révolue. Tous nous soupignons ardemment après le jour où la paix sera donnée au monde, où tous les hommes s'aimeront véritablement comme des frères, où la justice régnera partout... Mais soyons logiques: commençons par le commencement... Le Royaume de Dieu est au-dedans de nous... Alors, à nous de rentrer en nous-mêmes, d'y rencontrer le Dieu de notre âme en de fréquentes colloques d'amour. A nous, d'être visiblement, devant tous les hommes, ce que nous sommes en réalité: des catholiques. A nous de vivre publiquement selon les normes de notre foi. A nous d'être purs sans fausse honte, comme si l'on pouvait rougir d'être les vrais forts, les vrais puissants, les amis du bon Dieu. A nous de pratiquer la tempérance, la mortification, car Dieu nous le demande... Tout est là: c'est cela que le Coeur du Christ veut obtenir de nous, notre adhésion totale, un don total de nous-mêmes, et cela jusqu'à l'héroïsme, s'il le faut.

Demandaons à Notre-Dame de la Vie intérieure de nous donner cette force irrédicible qui nous pousse à toujours témoigner de Dieu, partout, comme de véritables baptisés, afin que tous les hommes sachent bien qui nous sommes, c'est-à-dire, des fils adoptifs de Dieu, et qui se conduisent vraiment partout comme des fils de Dieu, des en-

St-Octave-de-Métis

Naissances — M. et Mme Jean Banville font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Jean-Pierre, Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Banville, grands-parents; porteuse, Mlle Lucile Du-four, tante.

A été baptisé Joseph-Florian-Daniel, enfant de M. et Mme Emilio Dionne, Parrain et marraine, M. et Mme Florian Paradis, oncle et tante; porteuse, Mme Alphonse Jean, de Mont-Joli, grand-mère.

Va-et-vient — M. et Mme Romuald Bérubé, de Caracot, N.B., ont passé le dimanche à Petit-Métis chez Mme Jean Bérubé et autres parents.

Mlle Blanche Martin est de retour d'un bref voyage à Rimouski. Mlle Jeanne d'Arc Turgeon, après avoir rendu visite à ses parents M. et Mme Jean Turgeon, est retournée à St-Gabriel.

M. Albert Plante est de retour d'un voyage d'affaires à Québec. M. Alfred Plourde est allé à Rimouski au commencement de la semaine.

Mlle Léona Savard est revenue de Québec. Mlle Yvonne Dupont est partie pour St-Donat.

SERVICE PRIVE

Julienne Lepage, g.m.g.l.

garde-malade graduée,

C. P. 174 Tél. 3910 RIMOUSKI 2347

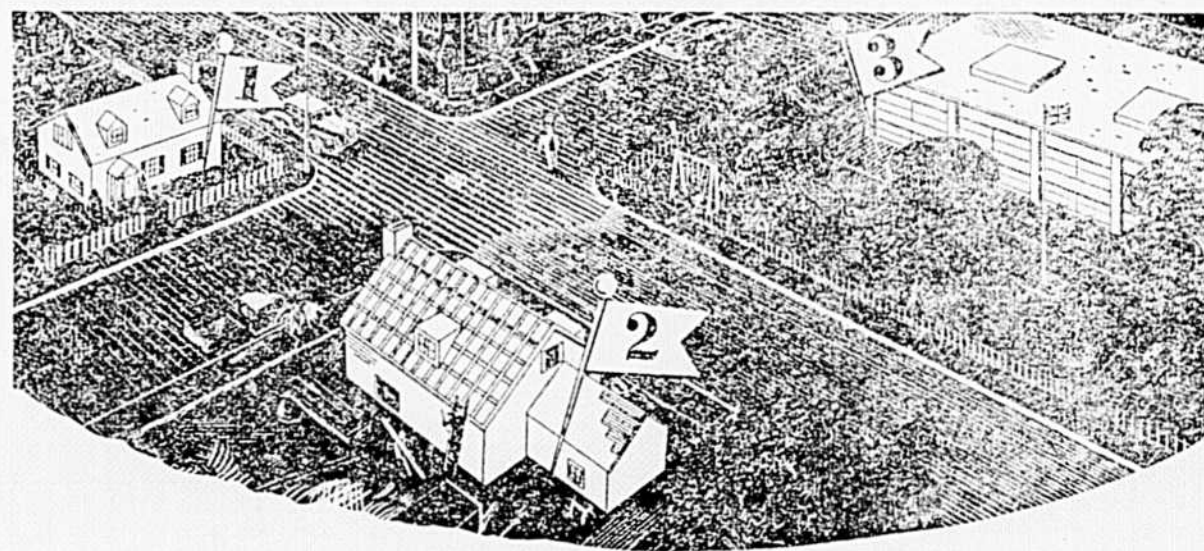
AVIS

M. Michel Albert v— 553, rue St-Yves, Rimouski-est, déclare qu'à partir du 11 janvier 1952, il ne se tient plus responsable des dettes contractées par sa femme Mme Michel Albert (Germaine Gagnon) de St-Anaclet.

Signé: Michel ALBERT.



Au Service des Localités Canadiennes



Explication d'un Facteur Important au Bien-Etre de votre Localité

Les avantages pour les Canadiens, de St-Jean-de-Terre-Neuve à Victoria, sont mis en relief dans le 65e Rapport Annuel de la Manufacturers Life.

Les dollars payés aux assurés vivants, et aux bénéficiaires de ceux qui sont morts, représentent des revenus qui aident à maintenir un bon niveau

de vie et à garantir l'indépendance financière.

Les dollars encaissés en paiement des primes, et gardés en fiducie pour les assurés de la Manufacturers Life ou leurs bénéficiaires, sont placés dans des entreprises publiques et privées essentielles au progrès de la localité.

Faits Saillants du 65e RAPPORT ANNUEL de la Manufacturers Life

410,000 CLIENTS AU CANADA et dans plus de 30 autres pays du monde entier confient maintenant à la Manufacturers Life des sommes appréciables de leurs épargnes pour la protection de leurs familles et la leur à leur retraite.

\$1,443,927,793 D'ASSURANCE ET DE PROTECTION pour leur retraite sont inclus dans les polices qu'ils détiennent.

\$449,783,836 DE PLACEMENTS DE TOUT REPOS garantissent le paiement des indemnités promises dans ces polices. L'intérêt que rapportent ces fonds — composés principalement de primes accumulées — diminue le coût de l'assurance.

\$198,033,779 DE NOUVELLES ASSURANCES ONT ÉTÉ ACHETÉES EN 1951 par plus de 35,000 clients, dont beaucoup détenaient déjà des polices Manufacturers Life.

\$26,193,997 ONT ÉTÉ PAYÉS À DES ASSURÉS VIVANTS et aux familles de ceux qui sont morts. Les programmes d'Assurance-Vie en vertu desquels ces paiements ont été faits furent minutieusement établis par des Spécialistes de l'Assurance-Vie — dont l'un est toujours à votre disposition pour vous rendre le même service.

THE MANUFACTURERS INSURANCE LIFE COMPANY

(Fondée en 1827)

SIÈGE SOCIAL TORONTO, CANADA

SUCCURSALE: Edifice Dominion — 126 rue St-Pierre — Québec A. Chaumette — Gérant

REPRESENTANT:

P. T. Lortie — Rimouski, P. Q.

Sa propre succursale...

IL A FAIT beaucoup de chemin... et il peut encore aller loin, maintenant qu'il est devenu gérant de sa première succursale.

Il s'est préparé par des années de travail et d'étude, au cours desquelles il a assumé des responsabilités de plus en plus lourdes. Il a vu une grande partie du Canada en passant par diverses succursales. Il a appris à connaître les gens des régions agricoles, des banlieues et des centres industriels, ainsi que la manière dont ils utilisent les services de la banque.

Il succède aujourd'hui à un confrère qui a eu de l'avancement, et l'un et l'autre peuvent aspirer aux postes les plus élevés.

Allez voir le gérant de votre banque. Vous trouverez en lui un homme d'expérience, comprenant vos problèmes et désireux de vous servir.

Annnonce commanditée par votre banque



Les dessous de la diplomatie soviétique

(par W. N. Ewer)

(U.K.I.O.) — Comme les joueurs d'échecs ou les hommes d'Etat soviétiques cherchent toujours à cacher leur but. Je suppose que c'est le résultat naturel de leur philosophie de la "dialectique", qui considère toutes les relations comme des conflits entre adversaires. Les actes diplomatiques soviétiques ne sont précédés d'aucune discussion publique et s'accompagnent toujours du minimum d'explication. Il faut s'efforcer d'en deviner le sens et le but.

Ainsi, comme on n'a que très peu d'assistance de la part de M. Vychinsky ou de ses collègues, il faut essayer de deviner quel est le but des dernières propositions qu'il a soumises à l'Assemblée des Nations Unies.

Deux d'entre elles ne présentent pour ainsi dire aucune difficulté. La proposition demandant l'abolition de la Commission des mesures collectives ne fait que donner expression à l'ennui que cause aux Russes la futilité que possède l'ONU d'agir sans être gênée par le veto soviétique. La proposition tendant à des réunions périodiques du Conseil de sécurité a manifestement un but de propagande. On a sans doute pensé que les Puissances occidentales, par suite de leur échec l'année dernière quand elles ont tenté d'organiser une Conférence des Quatre en vue d'étudier les méthodes et moyens de réduire la tension internationale, repousseraient cette proposition. On pourrait alors les accuser d'avoir saboté une tentative soviétique de mettre fin à la guerre froide.

C'est la troisième proposition qui est vraiment intéressante; celle qui demande que le Conseil de sécurité "étudie les mesures à prendre pour mener à une conclusion satisfaisante les négociations qui ont lieu en Corée pour la cessation des hostilités".

A première vue, elle est inutile et même un peu absurde. Les négociations de Panmunjom étaient, lorsque M. Vychinsky a eu l'idée d'introduire le Conseil de sécurité, arrivées à une impasse par suite de questions telles que l'aménagement de nouveaux aéroports pendant la période d'armistice et les méthodes d'échange des prisonniers. Il paraît plutôt ridicule de voir ces questions discutées en même temps à Panmunjom par des soldats et à Paris par des diplomates. Il semble que c'est là le moyen parfait de créer la confusion et provoquer de nouveaux atomes.

C'est là d'ailleurs une explication possible. Peut-être le gouvernement soviétique avait-il des raisons de croire que, laissés à eux-mêmes, les commandants chinois et ceux des Nations Unies arriveraient à un accord sur les questions "en suspens", qu'il y aurait un armistice, et que, du point de vue russe, ce ne serait pas souhaitable. Si tel était le cas, que pourrait-on faire de mieux que de transporter les négociations au Conseil de sécurité, où le représentant soviétique serait en mesure d'empêcher, ou du moins de retarder un accord.

Cependant cette hypothèse suppose une différence d'opinion entre Moscou et Pékin en ce qui concerne la question de l'armistice. Elle suppose que Pékin désire un armistice et que Moscou veut l'empêcher de le réaliser.

Il me paraît plus probable que Moscou et Pékin désirent tous deux un armistice maintenant et que, bien qu'ils essaient de l'obtenir dans les meilleures conditions possibles pour eux, ils soient décidés à y arriver. Or, si tel est le cas, du point de vue de la Russie, il y a une différence énorme entre un armistice conclu à Panmunjom sans participation soviétique et un armistice conclu à Paris ou à New-York avec la participation russe. Si la guerre doit se terminer, les Russes veulent proclamer que c'est leur intervention qui a mis fin aux hostilités. Ils aimeraient avoir l'air, surtout en Asie, d'être ceux qui ont restauré la paix en Corée. Ils ne permettraient pas, s'ils peuvent l'empêcher, que l'honneur d'avoir mis fin aux hostilités revienne aux Nations Unies ou même à la Chine.

D'un autre côté la politique à long terme de la Russie en ce qui concerne le nord-est de l'Asie exige une cessation des hostilités à l'heure actuelle. Le plan de 1950 a définitivement échoué. La continuation des hostilités ne présente guère d'avantage et, si la participation des Soviétiques à la guerre a été indirecte, elle n'a pas été sans mettre à contribution ses ressources et ses communications.

Elle n'a rien à gagner à la continuation des hostilités. D'autre part, elle peut espérer un avantage très précis, ou un avantage très net dans l'avenir, du genre de paix qui suivra vraisemblablement un armistice. A son point de vue, l'élément le plus important de la paix à laquelle elle s'attend serait que cette paix comporte le retrait de Corée non seulement des forces des Nations Unies mais aussi celui des troupes chinoises. Moscou a appuyé l'intervention chinoise afin d'empêcher la libération et l'unification de la Corée. C'était le seul moyen d'obtenir ce résultat, à

moins que la Russie elle-même n'intervint. Staline n'avait nullement l'intention de courir ce risque, s'il pouvait laisser la besogne à son allié.

Staline cependant ne désire pas voir les Chinois rester en Corée du Nord plus longtemps que cela n'est nécessaire. Il n'a aucun désir de voir la Corée du Nord devenir un satellite de la Chine ou tomber sous l'influence chinoise.

Son but, comme il l'a un peu inconsciemment révélé dans son discours radiodiffusé lors de la reddition du Japon, est de rendre à la Russie la place qu'elle occupait au nord-est de l'Asie avant la guerre russo-japonaise de 1904. Cet objectif comporte la main-mise russe en Mandchourie et en Corée, ou dans une aussi grande partie de la Corée que possible.

Tel est, sans aucun doute, le but de la politique russe. Dans ce cas, il faudrait donc placer une fois de plus la Corée du nord sous la tutelle soviétique, comme elle l'était de 1945 à 1950. L'armée de la Corée du Nord, soit dit en passant, a été formée, équipée et dominée entièrement par les Russes, et cet état de choses a persisté pendant la guerre. Le cas n'est pas pareil en ce qui concerne l'armée chinoise.

Pour que la Russie puisse arriver à son but, il est tout aussi important que les Chinois se retirent de la Corée du Nord qu'il est indispensable que les forces des Nations Unies se retirent du sud. La Russie, comme l'a dit une fois Staline, sert ses propres intérêts uniquement et ne se préoccupe pas de ceux des autres. C'est pourquoi, du point de vue du Kremlin, il est important qu'elle participe à des négociations d'armistice aussi rapidement que possible. C'est ce qui explique la démarche de M. Vychinsky, qui, à première vue, paraissait si curieuse.

Décès

— A St-Jean-de-Dieu, le 27 janvier, Mme Elol Belzile (Léopoldine Lepage).

— A Trois-Pistoles, le 24 janvier, à l'âge de 81 ans, M. Luc Leclerc, époux de feu Amanda Dumont. Lui survivent ses fils M. le Dr Omer Leclerc, MM. Albert et Jean-Baptiste Leclerc, de Trois-Pistoles. Les funérailles ont eu lieu, lundi, en l'église de Trois-Pistoles, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis.

— Samedi ont eu lieu à Chandler les funérailles de M. Wilbrod Roy, à l'emploi de l'Atelier de Mécanique à l'École de Grande-Rivière pour l'apprentissage du métier de pêcheur, décédé à l'âge de 55 ans. Lui survivent son épouse et une fille.

— A Québec, le 26 janvier, à l'âge de 46 ans et 6 mois, M. Jean-François Fortier, gérant des ventes de la Québec Steel Corporation. Il fut aussi sergent-major (W.O.I.) du Royal Rifles du Canada pendant une quinzaine d'années.

M. Fortier, qui a succombé à une brève maladie, était l'époux de Blanche Rouleau, originaire de Pointe-au-Père. Lui survivent, outre son épouse Mme Fortier, un fils M. Roland Fortier, étudiant à l'Externat Classique, St-Jean-Eudes; ses filles Mlle Françoise Fortier, g.m.g., et Mlle Jeannine Fortier. Il était le gendre de Mme Ve Portunat Rouleau, de Pointe-au-Père; le beau-frère de MM. Irénée et Antonio Rouleau, du même endroit.

— A Ste-Odile, le 24 janvier, à l'âge de 37 ans, Mlle Laurette Lavoie, fille de M. et Mme Ferdinand Lavoie (Marie Marquis), de Beau-sejour.

— A St-Moise, le 25 janvier, à l'âge de 11 mois, Jos-Léon, fils de M. et Mme Laurent Dubé (Marthe Vaillancourt).

— A Bic, le 25 janvier, à l'âge de 2 jours, Régis, fils de M. et Mme Raoul Michaud.

Rivière-Moisie

La population de cette petite mission a fait un bond car, de 36 familles dont elle était composée il y a trois mois, elle est maintenant rendue à 71 familles. La cause de cette augmentation extraordinaire est sans contredit la construction d'une station de radar. De jolies propriétés s'élevaient aujourd'hui sur un site élevé, jadis inculte, au nord du village, en bordure de la jolie rivière qui, en serpentant, déverse ses eaux dans le Saint-Laurent. Les amateurs de pêche y trouvent des poissons de toutes catégories.

La construction du poste de radar a apporté un regain d'aisance dans ce village qui commence, comme l'a fait sa sœur Sept-Iles, à s'ouvrir au modernisme.

Déjà une boulangerie fonctionne 24 heures par jour, les routes sont ouvertes et entretenues, les automobiles circulent comme durant la belle saison; l'église sort de sa léthargie; en effet, chaque dimanche, un prêtre de Sept-Iles vient y dire la messe. Souhaitons que le désir des paroissiens se réalise et qu'un prêtre résidant soit bientôt nommé. Souhaitons aussi que cette mission progresse davantage sous la protection du Sacré-Coeur.

St-Valérien

Les abstinentes de St-Valérien viennent de choisir quelques officiers dans les conseils Laçordaire et Jeanne d'Arc. M. Wilfrid Fournier a été choisi président, M. Alphonse Beaupré, vice-président, M. Zénon St-Pierre, secrétaire. Le trésorier, M. R. Caron. Mlle Jeanne-Mance Fournier dirigera les activités du cercle féminin des abstinentes pour succéder à Mlle Rosanne Dubé, dont le terme d'office était expiré. Vice-présidente, Mlle Bernadette Boucher. Mme Isidore Gagné, secrétaire.

Maire de Trois-Pistoles

M. le Dr M. Catellier vient d'être réélu premier magistrat de la ville de Trois-Pistoles, après la démission, le lendemain de l'appel nominal, de M. Lucien Godbout, industriel.

Cinq échevins ont également été élus par acclamation: MM. J.-B. d'Amours, Léon Lavoie, D. Godbout, A. Lepage, F. Lavoie. L'autre conseiller est M. Hervé Larrière.

Albertville

Est née à l'hôpital St-Joseph de Rimouski Marie-Yvette-Monique, enfant de M. et Mme Gérard Berger (Bernadette Chabot), baptisée à la cathédrale le 24 janvier. Parrain et marraine, M. Charles-Eugène Berger et Mlle Yvette Berger, oncle et tante de Pricie. Mme Irénée Berger portait sa petite-fille sur les fonts baptismaux.

Albertville

Statistiques — Il y a eu à Albertville, au cours de 1951, 51 baptêmes, 17 mariages et 14 sépultures dont 6 d'adultes.

M. et Mme J.-D. Lamarre sont allés à Val-Brillant rendre visite au père de Mme Lamarre, M. P. Soucy.

La poupée "Noma" mise en rafle par M. J.-D. Lamarre a été gagnée par Mme Alfred Gagnon, de Mont-Joli.

MM. Maurice Poirier et Fernand Demeules, de Montréal, sont venus chez leurs parents.

M. Uldéric Bélanger est retourné à Sherbrooke pour continuer ses études.

MM. Egilde Chabot et Vital Grenon sont retournés à Québec après avoir passé leurs vacances dans leurs familles.

Mlle Azéline Potvin, de Drummondville, était en visite dans sa famille.

M. L.-B. Lamarre est de retour d'Ontario où il était depuis un an et demi.

NOTRE PROVINCE EN PLEIN ESSOR



Le titane

métal merveilleux

OUVRE DE NOUVEAUX HORIZONS
À L'EXPANSION ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC

Doublement précieux pour notre province, le titane est une source de richesse pour deux régions distinctes de la province. Il apporte au Québec de nouvelles industries et une augmentation de la main-d'oeuvre, des salaires et du pouvoir d'achat.

Dans la région du lac Allard, près du Havre Saint-Pierre et sur la rive nord du Saint-Laurent, on exploite présentement le plus grand gisement connu de minerai de titane. Le titane est la source d'une matière colorante essentielle aux peintures et la base d'un métal vraiment miraculeux, résistant et léger, qui se prête admirablement à la fabrication des organes de moteurs à réaction.

Transporté du lac Allard à Sorel, ce minerai est traité dans une immense fonderie électrique, la première au monde en son genre.

Ce développement sensationnel n'est qu'un des nombreux exemples de l'expansion économique de la province de Québec... région favorisée entre toutes, qui — dans tous les champs d'activité — a créé pour nos jeunes compatriotes d'innombrables occasions de réussite.

CETTE RÉCLAME FAIT PARTIE D'UNE 2e SÉRIE
PUBLIÉE PAR

Molson's

POUR CÉLÉBRER LE MAGNIFIQUE DÉVELOPPEMENT
DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

A la fonderie de Sorel, les préparés aux fourneaux portent des costumes en amiant.

J.-A. GENDREAU, O.D.
OPTOMETRISTE-OPTICIEN
ST-FABIEN

BUREAUX:
MONT-JOLI — 1er lundi du mois, Hôtel Champlain.
PRICE — 1er mardi du mois, Hôtel St-Rémi.
TROIS-PISTOLES — 1er jeudi du mois, de 9 h. à midi, Hôtel Trois-Pistoles.
AMQUI — 2ème lundi du mois, Hôtel Langla.

Chartré, Samson, Beauvais, Béclair & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
MONTREAL - QUEBEC - ROUEN - RIMOUSKI
51, ave. de la Cathédrale — Edifice Michaud — RIMOUSKI.

GEORGES MASSON, L.S.C.
COMPTABLE AGRÉÉ
SYNDIC URCHE
62, AVE. DE LA CATHÉDRALE, RIMOUSKI

NOTAIRES
LE BUREAU DU
Dr J.-O. Drapeau
est maintenant situé
à sa résidence privée.
124, rue St-Germain
Rimouski, — TEL: 2128

NOUVELLE ADRESSE
Dr J.-A. Dubé
CHIRURGIEN-DENTISTE
Edifice Blais
62 ave. de la Cathédrale
RIMOUSKI
Bureau: Tél. 2348 — Rés. Tél. 2588

Yves Belzile, L.L.L.
Ronaldo Rabouin, L.L.L.
NOTAIRES
Cessionnaires des Greffes de
Gleason Belzile (1922-1950)
L.-de-G. Belzile (1895-1938)
Edifice
Banque Canadienne Nationale
RIMOUSKI

Dr Benoît Michaud
Chirurgien-dentiste
154, Evêché — Tél. 4320
RIMOUSKI
Heures de bureau
de 9 à 6
Le soir sur appointements

Hôpital de maternité
Ilcencé — moderne,
repas dans les chambres,
avantage religieux. Discrétion
10 Dartigny — QUEBEC
Tél. 2-1966

ASSURANCES
S.-Z. Côté, Enr.
Lucien MORIN, prop.-gérant
COURTIER EN ASSURANCES
85, de l'Evêché RIMOUSKI
Tél. Bur. : 2433 — Résidence : 2484
Au service du public depuis 1906

Maurice de Champlain
Edifice La Caisse Populaire
RIMOUSKI
Tél. 3654 — Rés. 2150 — C.P. 426
ASSURANCE: Automobile - Feu
Vie - Accident et Maladie

J.-Adéodat Drapeau
Courtier d'assurances générales
Vie, Feu, Automobiles, Accidents
et Maladie, etc.
Bureau: 6 ave. Lepage, près du
Garage Dionne Automobiles, Enr.
Téléphone 3775 — RIMOUSKI

Roland Heppell
C.D.A.A.
Courtier d'assurances générales
Bureau: 54, ave. de la Cathédrale,
Tél. 3570
Rés.: 48, ave. de la Cathédrale,
Tél. 4535
C. P. 246 — RIMOUSKI
ASSURANCE: Automobile — Feu
Vie — Accident — Maladie.

Irénée Gendreau
Courtier en fruits et légumes
RIMOUSKI
Tél. Bureau 2344 Résidence 3456

Henri-A. Martin
Comptable public enregistré
152a, de l'Evêché — RIMOUSKI

Réal Moreault
COMPTABLE AGRÉÉ
224 rue St-Germain
C. P. 181
RIMOUSKI

L'Imprimerie Gilbert, Ltée
RIMOUSKI

TÉL. 3 3 2 1 TRANSPORT GÉNÉRAL — DÉMÉNAGEMENT — WAGONS MIXTES
RIMOUSKI TRANSPORT, LIMITÉE
TÉL. 3 3 2 1

Par ci par là

Le nouveau Palais de Justice de Rimouski, dont la construction va bon train, la charpente du premier étage étant avancée, coûtera \$950,000 selon les chiffres donnés ces jours derniers par le Ministère des Travaux Publics. Il y a deux mois nous avions annoncé, en publiant la photo de la mise en chantier, que le nouvel immeuble du Palais de Justice avait été confié à l'entrepreneur M. Emile St-Pierre pour environ \$600,000. D'autres contrats seront donnés incessamment pour en arriver à la fin des travaux.

La route nationale Mont-Joli-Matapédia, et Rimouski-Québec est recouverte à la circulation et déjà plusieurs automobiles venant de la Gaspésie et du Nouveau-Brunswick ont passé à Rimouski, depuis le début de la semaine, se dirigeant vers Québec et Montréal. A certains endroits la route est étroite, les bancs de neige sont élevés en bordure de la route mais la circulation est normale.

Depuis le début de janvier, l'inondation de la rivière Matapédia, entre Routhierville et Matapédia, et l'amollissement des glaces avaient fermé ce circuit de route à la circulation.

Le Cercle Lacordaire de Ste-Florence vient d'élire M. Antoine Doiron pour président des destinées de ce cercle d'abstinents au cours du prochain exercice. Il sera assisté de M. Pierre Morin. Mme Zéphirin Gendron a été élue présidente du Cercle Jeanne d'Arc et Mme Pierre Morin, vice-présidente.

Le congrès des maîtres-postes de la province se tiendra les 25, 26 et 27 juin, à Chicoutimi.

La paroisse de Lac-Pitre, dont le premier curé est M. l'abbé Aubin Fougère depuis quelques mois, après avoir restauré sa chapelle, se construira un presbytère dès le printemps prochain. Les travaux débiteront sitôt que la neige sera disparue.

Le propriétaire du Daniel Show, qui donne, depuis plusieurs années, des spectacles lors de l'exposition régionale au Collège de Rimouski, est décédé subitement. Il était venu à Rimouski, le 21 décembre, pour signer un contrat avec la Société d'Agriculture de Rimouski pour revenir avec sa troupe, à Rimouski, lors de l'exposition régionale qui a été fixée du 18 au 22 août prochain. Mais 10 jours plus tard il succombait subitement à Montréal. Il était bien connu à Rimouski.

Amqui est revenu de nouveau sur le marché des obligations en demandant un emprunt de \$18,000 pour consolider sa dette. Le Ministère des Affaires Municipales l'a autorisé à un intérêt de 4.56%. L'évaluation impossible de la localité en 1951 était de \$737,400. Le 30 décembre 1950, la dette fut consolidée à \$123,900, dont \$78,460 pour l'aqueduc.

La Société St-Jean-Baptiste de Mont-Joli réclame instamment que toutes les institutions de cette ville arborent, lors des fêtes religieuses ou civiques, le drapeau de la province de Québec. Elle a même préconisé l'installation d'un mat dans chaque cour d'école pour hisser le drapeau québécois dans les grandes circonstances.

Cette société a voté une somme de \$25 à l'hebdomadaire local "La Vie Paroissiale".

Mont-Joli posséderait, dit-on, le plus jeune échevin des localités du Bas St-Laurent, en la personne de M. Benoit Gaboury, 31 ans, élu par acclamation. Il est président du Cercle Lacordaire de Mont-Joli et secrétaire-adjoint du cercle diocésain.

Le Rév. Père Gagnon, recteur du Collège de Gravelbourg, était le confrencier invité au dernier dîner-causerie du Club Richelieu de Ste-Anne-des-Monts. Il traita de la régression de la langue française dans l'Ouest canadien. L'élément français n'est représenté dans ce territoire que par un sixième de la population. L'éminent visiteur a fait un appel au personnel enseignant catholique pour aller propager dans son "pays" la pensée française. Le confrencier fut présenté par le Rév. Père Gérard Roy, p.s.e., récemment revenu d'un deuxième séjour dans les missions et actuellement en visite dans sa famille. M. Bernard Côté remercia.

Les Lacordaire de Nazareth ont fait, dimanche dernier, le choix d'un nouveau président pour le prochain terme. M. Georges Thériault a été élu en remplacement de M. André Chénard, démissionnaire. Il sera secondé par M. Marius Morin.

Le cercle des Jeanne d'Arc a une nouvelle présidente dans la personne de Mme Odilon Lepage, qui succède à Mme L.-P. Leclerc. Mme Georges Thériault a été élue vice-présidente.

Un commencement d'incendie s'est déclaré, mardi, à Causapscal, à la Boulangerie de la Vallée, propriété de M. J.-A. Bellavance. Le feu fut aperçu par un employé, M. Roger Bellavance, frère du propriétaire, qui donna immédiatement l'alerte. De nombreux pompiers volontaires, sous la direction de M. Jean-Baptiste Dubé, luttèrent rapidement contre l'élément destructeur, qu'ils parvinrent vite à maîtriser. Les dommages s'élevèrent à quelques milliers de dollars.

Le Cercle Lacordaire et le Cercle Ste-Jeanne d'Arc de Rimouski-Est seront dirigés, pour le prochain exercice, respectivement par M. et Mme David-Omer Hoppell, présidents. Les élections ont eu lieu, ces jours derniers, lors d'une réunion. M. Hormidas Trépanier se considéra M. Hoppell, comme vice-président, tandis que Mme P.-E. Gasse assistera Mme Hoppell.

Le Rév. Père J.-M. Lindsay, des Pères Blancs, originaire de Trois-Pistoles, a été élevé à la prêtrise, à St-Louis de Courville, par Mgr Jetté, assisté de M. l'abbé Gilbert Lindsay, cousin, curé de Ste-Jeanne d'Arc, Abitibi.

Lundi matin, le R. P. Lindsay célébrait sa première messe à Trois-Pistoles, avec M. l'abbé L. David Rioux, v.a., comme prêtre assistant. MM. les abbés Gilbert Lindsay, cousin, et Roland Labrie, enfants de la paroisse, remplissaient les fonctions de diacre et sous-diacre. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Ludger d'Amours, ex-professeur au séminaire de Rimouski.

M. et Mme Louis Turcotte, de Ste-Rose-du-Déclé, âgés respectivement de 86 et 96 ans, viennent d'être l'objet d'une belle manifestation d'affection et d'estime à l'occasion de leur 60e anniversaire de mariage. Des noces de diamant ont été célébrées par tous les parents et amis des jubilaires qui ont reçu de nombreux et riches cadeaux.

Trois véhicules ont été immobilisés sur la route de Matapédia à Gascens, au cours de la dernière tempête, après que le véhicule de M. Alonzo Pichette, de St-Omer, fut heurté par une charrette qui dévalait la route. Le chauffeur de la charrette, aveuglé par une violente tempête qui l'empêchait de voir à plus de 50 pieds en avant, ne put apercevoir l'auto de M. Pichette que la neige recouvrait. Une autre automobile réussit à s'éloigner à temps pour éviter un semblable accident. On dut recourir à un tracteur pour sortir de la neige les trois véhicules. Celui de M. Pichette fut lourdement endommagé.

Le Rév. Père Gérard Roy, de la Congrégation du Saint-Esprit, originaire de Ste-Anne-des-Monts, vient d'arriver d'Afrique après un deuxième stage de six ans. Curé de la cathédrale de Conakry, vicaire général de l'Evêque S. E. Mgr Michel Bernard, administrateur apostolique, le Père Roy dut pendant deux ans gouverner un immense territoire de la Guinée Française, aujourd'hui divisé en deux juridictions. Il rendra visite à son père M. Norbert Roy, ses frères Mgr E. Roy, P.D., de Carleton, M. Valère Roy, de Grande-Vallée, et le R. P. Albert Roy, s.p.

Un ancien étudiant de l'Académie St-Joseph de Mont-Joli, M. Hugues Marquis, étudiant en deuxième année de Métallurgie à l'Université Laval, vient d'être choisi titulaire d'une bourse de \$750 accordée par la compagnie Noranda pour l'année académique 1951-52. Cette bourse peut être renouvelée pour les trois autres années du cours si les résultats obtenus par l'étudiant sont satisfaisants. Huit candidats étaient en lice quand M. Marquis fut désigné titulaire. Il est le septième étudiant qui se voit attribuer une bourse Noranda.

M. Arthur St-Pierre, de Cap-Chat, qui s'en revenait de l'église, s'est fracturé un bras en faisant une chute sur la chaussée recouverte de glace. Il a été transporté à l'hôpital où tous les soins nécessaires lui ont été prodigués.

Notes Locales

—Mlle Raymonde Verreault passe quelques jours de vacances à Toronto.

—M. et Mme Antonio Bédard sont partis pour Montréal où ils passeront quelque temps.

—Mlle Thérèse Gagnon est allée à Ottawa pour assister, dimanche, à l'ordination de son cousin le Rév. Père Edouard Gagnon, p.b.

—M. et Mme Maurice Lamontagne ont rendu visite à Mme Joseph Lamontagne, de St-Michel de Bellechasse.

—M. Maurice Rioux a rendu visite à son épouse, actuellement hospitalisée à Québec où elle a subi une opération.

—Mme Gérard Drapeau, de Baie-Comeau, a passé la fin de semaine en notre ville.

—Mlle Brigitte Harney est revenue de Washington où elle était chez sa sœur Mme Gérard Gervais.

—M. et Mme Paul Dufresne sont revenus de St-Michel où ils ont rendu visite à Mme Joseph Dufresne.

—M. le Dr Pierre-Paul Gagnon, Mme Gagnon, leur fils M. Louis Gagnon, leurs filles garde Murielle Gagnon, Mme Georges Michaud et Mlle Edith Gagnon sont allés à Ottawa, en fin de semaine, pour assister à l'ordination sacerdotale du Rév. Père Edouard Gagnon, des Pères Blancs, qui a été élevé à la prêtrise, à Eastview, par Son Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa.

—Mlle Rachel Santerre a passé la fin de semaine à Québec.

—Mlle Marie-Paule Gagnon, de Baie-Comeau, était en ville, en fin de semaine, pour participer, au bonspil féminin.

—M. et Mme Christophe Bérubé sont actuellement en voyage en Californie et au Mexique.

—Mlle Geneviève Comtois, de Québec, a passé la fin de semaine à Rimouski.

—M. et Mme Georges Dubé ont passé quelques jours à Québec où ils logeaient au Château Frontenac.

—M. et Mme Gérard-L. Provencher et leurs enfants Danielle et Clermont ont rendu visite, dernièrement, à M. et Mme Arthur Dumas, de Rivière-à-Pierre.

—M. l'abbé Marcel Rioux, secrétaire à l'Archevêché, s'est rendu à Manseau, Nicolet, pour prononcer le sermon au cours d'une messe d'action de grâce célébrée pour M. et Mme Jean-Baptiste Rioux, ses oncle et tante, qui célébraient leurs noces de perles.

—M. J. Boisclair, de Marine Industries, de Sorel, passe quelques jours en notre ville avec cinq employés pour l'installation d'un moteur diesel à l'École de Marine.

—M. Albert Leclerc est allé à Québec pour assister au congrès des architectes de la province.

—M. Joseph Tremblay, de Rimouski, employé du C.N.E.L., passe quelques jours à Québec, Trois-Rivières et Montréal.

Le Père Desmarais à Rimouski le 18 février



Rimouski se réjouira sûrement d'apprendre la venue du Rév. Père Marcel-Marie Desmarais, o.p., sous les auspices des Chevaliers de Colomb. Le célèbre confrencier, qui a fait accourir à la salle des fêtes du Séminaire, l'an dernier, plusieurs centaines de personnes, viendra donner une causerie au même endroit, le 18 février, causerie qu'il a intitulée: "Orages et arc-en-ciel". On pourrait bien ajouter... de l'amour conjugal. Les cartes sont en vente à divers endroits. Plusieurs cartes sont déjà vendues, nous dit-on.

Naissance

M. et Mme Pierre-Paul Lavoie annoncent la naissance d'un fils le 29 janvier et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph-Jean-Roland. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Morneau, oncle et tante; porteuse, Mme Philippe St-Pierre, grand-mère.

Mardis des Compagnons de l'Art

Mardi, le 5 février, à 8 h. 15, à l'hôtel de ville, les Compagnons présenteront des films musicaux de court métrage.

Ces films intéresseront sûrement les habitués des "Mardis des Compagnons".

Les Compagnons de l'Art.



Brigade Ambulancière St-Jean

(Pour la foi, au service de l'humanité.)

La souscription va bon train à l'ambulance St-Jean. Merci à la population généreuse qui comprend si bien cette oeuvre de charité.

Voici notre tableau d'honneur pour cette semaine.

M. J.-A. Verreault	\$50.00
prop. M. Roland Martin	\$50.00
Dr J.-A. Maréchal	\$1.00
Association des Ass.-Vie	\$10.00
Un ami (prêtre)	5.00
M. l'abbé L. Morin	\$1.00
M. l'abbé D. Beaulieu	\$1.00
M. Henri Jacob	\$25.00
Association des Marchands	\$25.00
Détailants	\$25.00
M. J.-A. Verreault	\$25.00
Rimouski Transport, Limitée	\$5.00
M. Wilfrid Pineault	\$5.00
M. Ludovic Duchesne	\$1.00
M. Gérard Moreau	\$2.00
M. Irénée Gendreau	\$10.00
M. Maurice Julien	\$1.00
St-Pierre Enr., teint.-nett.	\$20.00
La Coopérative Fédérée de Québec, Rimouski	\$20.00
M. Gérard Boudreau	\$1.00
M. Roland Heppell	1.00
M. Fernand St-Pierre	\$2.00
M. Omer Lepage	\$1.00
M. Paul Desrosiers	\$2.00
M. Louis Chouinard	\$2.00
M. Clément d'Auteuil	\$1.00
M. Léon Proulx	\$5.00
M. Valmond Blanchet	\$1.00
M. Georges Dubé	\$2.00
Dr S. Beaulieu	\$5.00
Dr A. Dubé	\$2.00
M. Henri Neilson	\$1.00
Léo Levesque, Enr.	\$1.00
Dr Nap. Langis	\$5.00
La Chambre de Commerce Senior	\$25.00
M. Wilfrid Ouellet	\$50.00
La Cie du Pouvoir du Bas St-Laurent	\$100.00
Dr Alfred Quimper	\$10.00

Le capitaine Gendron au Club Richelieu

Jeudi dernier, les membres du Club Richelieu de Rimouski ont eu le plaisir d'entendre une fort captivante causerie sur la marine marchande donnée par le capitaine Jacques Gendron, commandant de l'École de Marine de Rimouski. La plus grande partie des faits fournis par le capitaine Gendron pour illustrer sa causerie ont été pour la plupart des auditeurs une révélation. Le sujet était vaste mais la causerie claire et précise.

Le confrencier fit une brève esquisse de la marine marchande des divers pays démontrant que la nôtre est inférieure en nombre. Des milliers de navires battant pavillon de tous pays transportent des millions de tonnes d'un continent à l'autre, d'un pays à un autre. Par exemple, nous avons au Canada 20 navires transportant de l'huile de l'Arabie au Canada, 12 bateaux naviguant entre l'Amérique du Sud et notre pays pour transporter le bauxite et 5 autres ramenant fruits, etc. des Antilles, de la Floride, de la Californie et d'ailleurs.

Le commerce maritime est incalculable puisque la surface du globe se compose de 1/5 de terre et de 4/5 d'eau. Le transport maritime aide à égaliser les richesses tant convoitées et à maintenir la paix en favorisant le commerce libre. Pour commencer, il faut exporter et importer. D'ailleurs, l'importation, pour être florissante, doit être favorisée par une marine marchande nationale qui amène des cargaisons de retour. Et le Canada a bien besoin d'importations pour progresser, se développer.

Le capitaine Gendron expliqua aussi à son auditoire le fonctionnement d'un navire, appuyant sur la loi de la marine marchande canadienne identique à la British Shipping Act. Il n'en reste pas moins un fait que les Canadiens sont souvent frustrés de leurs droits et prérogatives, notamment dans l'embauchage et l'avancement. Mais un grand pas a été fait à la suite des amendements en ce sens apportés à la constitution.

Pour terminer, M. Gendron brossa un tableau de l'équipage d'un navire, divisé en trois parties; le personnel des ponts, celui de la mécanique, dont le capitaine est en tête, et le département de l'alimentation.

Nouvel exécutif chez les techniciens diplômés

Mercredi soir, en la salle de lecture de l'École Technique, eut lieu la réunion des membres de la Corporation des Techniciens diplômés, chapitre de Rimouski, pour choisir un exécutif pour 1951-52.

M. Antoine St-Amant a été porté à la présidence pour succéder à M. Antoine Bérubé, démissionnaire, lequel a été élu vice-président pour le prochain exercice. M. Maurice Froulx a été maintenu dans ses fonctions de secrétaire-trésorier avec, comme assistant, M. Jean-Marie Minville. Cinq directeurs font partie de l'exécutif: MM. Antoine Gauthier et Henri Dionne, réélus, Jean-Marie Leblanc, Régis Gagnon et Chs-Auguste Côté, élus.

M. Antoine Bérubé présidait l'élection et MM. Gauthier et Dionne agissaient comme scrutateurs.

M. Sabin McDonald, finissant de la promotion 1951-52, fait également partie du bureau de direction.

Activités de la brigade

La période d'organisation tire à sa fin à la Division Ambulancière St-Jean de Rimouski et l'on verra bientôt notre Brigade en pleine activité, activité qui lui est propre c'est-à-dire, Servir l'humanité.

Une semaine encore et la période de première sera chose du passé. Dimanche, le 3 février, à 2 h. 30, de l'après-midi, nous aurons l'occasion de revoir à l'action les deux clubs de vétérans du hockey que nous avons vu aux prises le 20 janvier. Les "Braves de l'Ambulance St-Jean" entendent bien mener le bal à cette partie mais, d'autre part, l'équipe des "Voltigeurs" de St-Étienne se propose bien de gagner la trophée offert par la bijouterie Laurent Rioux, de Rimouski. Cette partie sera, paraît-il, des plus disputées et l'on note même que de nouveaux joueurs ont été embauchés. La partie sera chaude.

A la salle de St-Robert, lundi, le 4 février, une grande partie de cartes aura lieu au profit de la Brigade. De magnifiques prix de présence sont maintenant en montre à la Cordonnerie St-Robert en face de l'Auditorium de Rimouski; il n'y a là qu'une partie des cadeaux, car nous ne comptons pas les paniers de provision et produits qui ne peuvent être amenés que peu de temps avant la soirée. Il y aura des surprises pour tous.

Enfin, lundi soir, le 11 février, à 8 h., à l'Auditorium du Séminaire, sera donnée une grande soirée récréative. Un magnifique film, avec des étoiles renommées de l'écran, vous sera présenté en plus d'un sujet court formant un programme de deux heures qui clôturera un long mois d'activité et d'organisation.

A cette occasion, il y aura remise des certificats à tous ceux qui ont suivi les cours en secourisme au mois de novembre et qui ont passé avec succès les examens. Il y aura aussi remise des brevets aux officiers de l'Ambulance St-Jean et quelques brèves allocutions.

DANS NOS CINÉMAS

AU CARTIER

Téléphone 2791

Toujours des vues de premier choix. Représentation continue chaque soir, de 7 heures. Dernière représentation complète à 8 h. 30. En matinée, jeudi et dimanche à 2 heures. Prix d'admission: 0.50, en matinée et en soirée.

AUDITORIUM

Téléphone 3646

Représentation, en matinée, jeudi et dimanche. Prix d'admission: 0.50, en matinée et en soirée. A NOTER: le dimanche soir la représentation ne commence qu'à 8 h.

LES 3, 4, 5 et 6 FEVRIER

LE GRAND TOUBILLON (v.f. Look for a Silver Lining), comédie musicale en technicolor racontant la vie brillante mais trop courte de la fameuse étoile du Broadway Marilyn Miller. Le film nous ramène aux jours empreints de charme nostalgique où la plupart des grandes comédies musicales américaines étaient produites à New York et il nous fait assister à des scènes se rapportant à ces spectacles, dont miss Miller fut la vedette jusqu'à sa mort prématurée. Ray Bolger est excellent dans le rôle de Jack Donaghy. June Haver incarne Marilyn Miller avec charme. Gordon McRae est un de ses admirateurs. Fastueux spectacle; et

VOYAGE ROYAL, en couleurs, reportage à long métrage sur la visite de Leurs Altesses Royales la princesse Elizabeth et le duc d'Edimbourg, au Canada, il y a deux mois. Pellicule tournée par l'Office National du Film. Documentaire teinté... d'art sur ce voyage entre les deux océans qui bornent le Canada.

LES 7, 8 et 9 FEVRIER

LE ROSIER DE Mme HUSSON, en primeur, avec l'irrésistible Bourvil, Jacqueline Bouvier, Pauline Carton, Suzanne Dehelly, tourné à Conches-sur-Ouche, Normandie, au cours de 1950, d'après le roman de Guy de Maupassant. Situations amusantes. Madame Husson veut fonder un prix de vertu 100,000, dans sa localité. Comme personne ne semble mériter le prix, les dames patronesses le décernent à Isidore, fils de l'épicière (Bourvil) qui fut les filles. Mais devenu Rosier, Isidore se déniaise... s'enfuit à l'issue du banquet avec une comtesse. Enchaînement de faits qui déridera le cinéphile; et

L'ECHAFAUD PEUT ATTENDRE, film rempli de péripéties policières, avec Jany Holt, Jean Desailly et Paul Bernard.

Participez, vendredi soir, à Darto et à son gros lot de \$25.00.

LES 3, 4, 5 et 6 FEVRIER

MADEMOISELLE S'AMUSE, comédie musicale gaie, pleine de finesse, de drôlerie très adroitement réalisée. Ray Ventura et son célèbre orchestre y sont en vedette, tout comme Gladys Pascal et Bernard Lancret. Une comédie musicale pleine de dynamisme et de jeunesse où la joie de vivre et l'humour se coudoient gentiment. Christine, fille d'un riche américain, obtient de son père qu'il lui achète le jazz Ventura qui sera chargé de l'accompagner du matin au soir où qu'elle aille. D'où une infinité de situations amusantes qui font le désespoir du fiancé de la jeune fille. Les musiciens se révoltent. Plus de travail, la misère; mais la petite Américaine regrettera sa conduite et l'orchestre Ventura ira où bon lui semble semer la joie dans tous les coeurs; et

OPIUM, en français, drame policier des mieux réalisés. Un agent américain découvre une vaste affaire de trafic de stupéfiants. Intrigue originale, pleine d'intérêt, menée sur un rythme soutenu; trame psychologique bien conduite, artistes convaincants: Signe Hasso, Maylla, Ludvig Donat, Vladimir Sokoloff.

Jeudi soir, 31 janvier, Photo-Nite vaut \$210.00. Le 7 février, Photo-Nite sera commandité par le magasin de nouveautés pour dames Le Pastel, Enr., 266, rue St-Germain, Rimouski.

LES 7, 8 et 9 FEVRIER

LES PASSAGERS DE LA NUIT (v.f. Dark passage), film policier interprété par Laureen Bacall et Humphrey Bogart. Un prisonnier, inculpé à tort, s'évade du pénitencier et, pour échapper aux recherches, se fait modifier la physionomie par un chirurgien. Mais c'est là peine perdue car notre homme découvre lui-même l'assassin pour qui il avait été incarcéré. Production réaliste et intéressante; et

STRICTLY DISHONORABLE, en primeur, film des plus captivants où Ezio Pinza, célèbre chanteur, et Janet Leigh tiennent la vedette.

Canada Province de Québec District de Rimouski Cour Supérieure No 13227.

COUR SUPERIEURE BEAUDET & CIE LTEE Demanderesse principale vs MAURICE THIBAUT Défendeur principal & MAURICE THIBAUT Demandeur en garantie vs DAME MARIE-LAURE TRUCHON RIOUX Défenderesse en garantie & RODRIGUE COTE, PREVILLE & TREMBLAY & CHARLES LECLERC, autrefois de Matane et maintenant de lieux inconnus. Mis-en-cause RIMOUSKI, ce 31 janvier, 1952. (Signé) J.B. Desjardins P.C.S.

Les Enchères Cherrier
2, ave Rouleau - RIMOUSKI - Tél. 4373
PRÉSENTENT
UNE GRANDE VENTE
APRÈS INVENTAIRE
SUR TOUS LES MEUBLES EN MAGASIN

Ameublement "Davenport" chromés, 3 morceaux. Spécial.	\$98.00	Chaises de salon "Hostess" Réduites à	\$29.95
5 mobiliers de Chesterfield, faisant un lit, avec 2 chaises. Réduits à	\$35.00	Armoires en métal de toutes grandeurs. Depuis	\$13.50
2 tables secrétaire	\$169.00	Lot de miroirs à	\$2.29
Lot de meubles non-peints, comprenant: bureaux, commodes, tables de nuit, lits etc. à sacrifier au prix de l'inventaire.		Carpets de tapis "Axminster". Réduites à	\$11.95
Ameublements de chambres à coucher. Depuis	\$64.00	MEUBLES USAGÉS	
Poèles électriques avec fourneau. Réduits à	\$59.00	2 Poèles Bélanger	\$125.00
Chaises pliantes, Réduites, à	\$3.98	Poèles à bois et charbon usagés. Depuis	\$25.00
Lot de laveuses, cuves en porcelaine. Réduites à	\$169.00	Quelques ameublements de cuisine chromés, usagés	\$69.00
Lot de petites tables à desservir, en métal. Depuis	\$5.19	Valises de toutes sortes neuves et usagés. Depuis	\$4.25
Mobiliers de salle à dîner		1 Laveuse "Bendix" usagée valant 330.00 Pour	\$169.00
Depuis	\$98.00	3 Moulins à coudre usagés en parfaite condition	\$35.00

Profitez de ces offres qui dureront jusqu'au 15 février